

Grand Chambéry

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



www.grandchambery.fr

Edito



Xavier Dullin

Président de Grand Chambéry

SOMMAIRE

GRAND CHAMBERY, CARTE D'IDENTITÉ

3

Compétences de l'agglomération	4
2019, les temps forts	6
Territoire	8
Organisation politique	10
Ressources humaines	12
Archives et documentation	14
Commande publique et assurances	15
Communication mutualisée	16
Systèmes d'information mutualisés	17
Finances	18

GRAND CHAMBERY, TERRITOIRE DE PROJETS

21

Concertation citoyenne	22
Emploi et innovation sociale	24
Politique de la ville	26
Habitat et gens du voyage	28
Urbanisme et foncier	29
Bâtiments communautaires	30
Infrastructures et voiries	32
Transports et mobilités	34
Grands équipements	36
Economie	38
Développement touristique	40
Eau et assainissement	42
Gestion des déchets	44
Développement durable et transition énergétique	46
Agriculture et espaces naturels	48
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	50
2019 en chiffres clés	53

En 2019, Grand Chambéry a répondu aux enjeux du présent tout en préparant l'avenir.

L'ouverture du Pôle d'échanges multimodal de Chambéry aura été l'un des moments symboliques de cette volonté : répondre aux aspirations et aux besoins de nos concitoyens en leur offrant un équipement fonctionnel, moderne et ambitieux, à l'échelle des déplacements interurbains, régionaux, nationaux et internationaux. Avec ses près de 4 millions de voyageurs annuels, ce PEM, à la croisée de toutes les mobilités, structure durablement les nouveaux modes de déplacements pour le bassin de vie. Cet équipement crée également, au-delà de son utilité quotidienne, une nouvelle jonction qui réconcilie différents quartiers de la cité ducale. Il s'agit enfin là d'une vitrine sur la ville et son agglomération, mais aussi la porte d'entrée du futur quartier de la Cassine. La première image de Chambéry lorsque l'on y arrive sera désormais la bonne.

Notre agglomération s'est également saisie de son avenir en se dotant de la compétence enseignement supérieur à l'été 2019 rejoignant ainsi le club des villes accueillant le siège de leur université. Au-delà de participer à la réhabilitation de bâtiments universitaires du Campus de Jacob qui a 50 ans, il s'agit de mettre la dynamique enseignement supérieur en résonance avec les besoins et attentes du territoire. Ainsi la spécialisation des formations, le lien avec les besoins des acteurs économiques, l'identification de la présence de l'université dans la ville, l'amélioration de l'accueil des étudiants français et internationaux, constitueront autant de questions d'actualités auxquelles nous apporterons réponses en lien avec les autres partenaires avec en tête de pont l'université Savoie Mont Blanc.

Préparer l'avenir, c'est également décréter l'urgence climatique et accentuer les politiques de développement durable. Notre ambitieux Plan Climat Air Energie territorial et ses 83 actions fixent le cap des prochaines années. Il intègre et renforce le plan qualité de l'air, la rénovation thermique et énergétique des bâtiments, la diversification vers les énergies décarbonées (Hydrogène énergie, station biométhane), les mobilités douces. Le schéma cyclable d'agglomération participe de cette ambition pour un territoire naturellement vélo. L'autre grand dossier de 2019 au service de l'environnement a été la livraison du Bassin Stockage Restitution. Celui-ci permet de décaler dans le temps le traitement de 8000 m3 d'eaux pluviales qui ne pourraient pas être traitées en cas de gros orage, lorsque les capacités maximales de traitement sont atteintes. Nous évitons ainsi le rejet dans le milieu naturel d'eaux potentiellement polluées.

Des investissements massifs ont été faits pour mettre à niveau et entretenir le patrimoine de l'eau, notamment dans le secteur des Bauges : réhabilitation des réseaux d'adduction et d'assainissement, études et créations de stations d'épuration, tout ce travail permet d'éviter le gâchis de l'eau et participe de la préservation de la ressource.

Les politiques de renouvellement urbain se sont poursuivies avec toujours comme préoccupation centrale l'humain. Dans tous les quartiers en politique de la ville, nous soutenons les acteurs locaux, associations, bailleurs, afin que la vie des habitants soit plus douce.

Notre direction des déchets a entamé et mené à bien un très important travail de réorganisation des tournées, ceci afin d'adapter toujours plus finement l'offre aux besoins. Les résultats sont là !

Nous avons poursuivi le nécessaire travail de diversification et de promotion touristique de notre territoire en œuvrant sur tous les aspects de l'offre : hébergement, aménagement de sites, marketing.

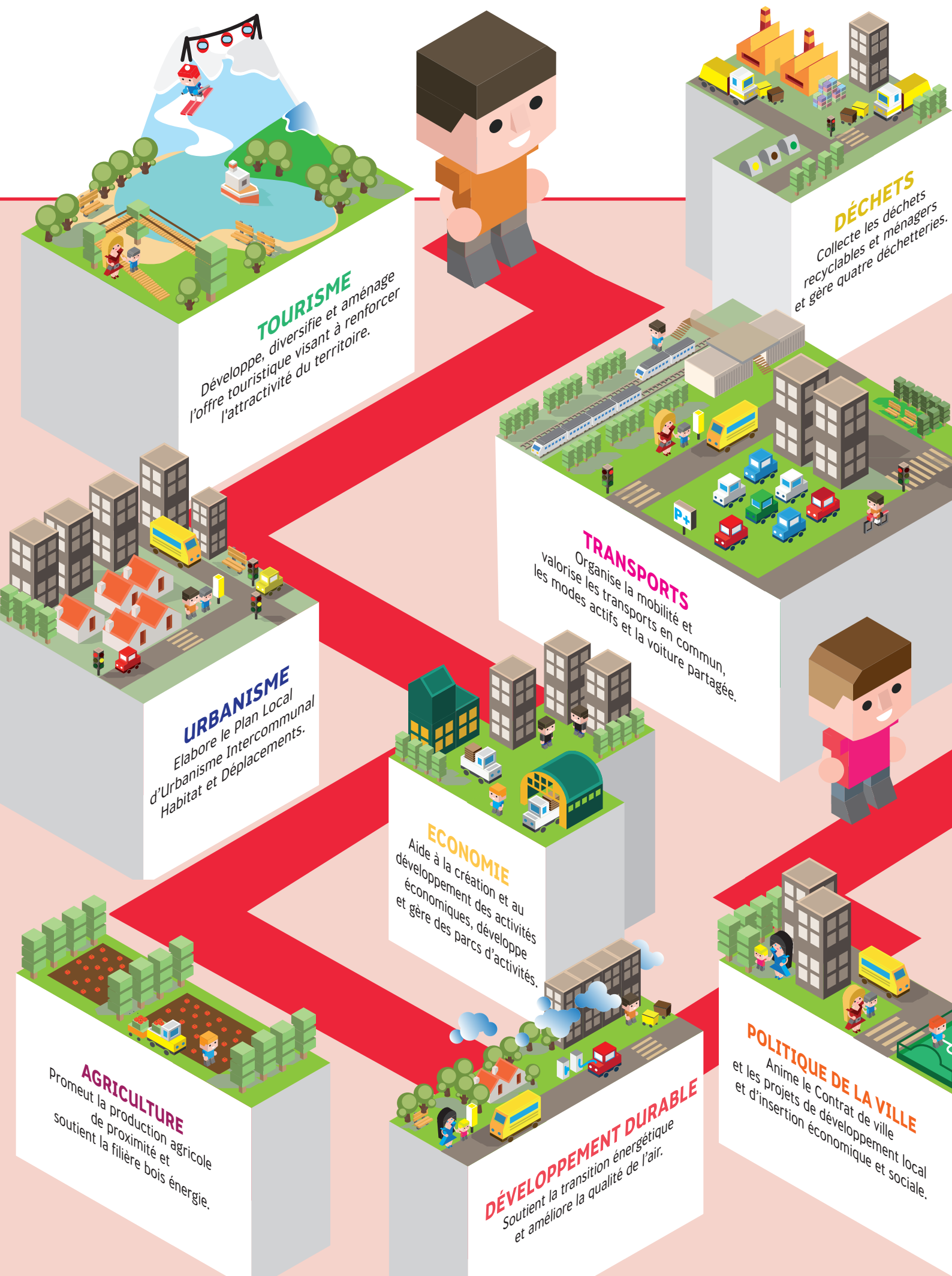
Au moment où nous devons mieux gérer la ressource foncière, quoi de plus important dans la vie quotidienne et pour anticiper ce que sera demain, qu'un juste aménagement des espaces ? Ce travail important, nous l'avons réalisé à travers l'élaboration et l'adoption du PLUi HD. Ce document global d'urbanisme met en adéquation pour la première fois l'habitat et les déplacements, encadrant les projets d'aménagement du territoire et préservant des espaces naturels et agricoles, tout en respectant la diversité du bas et du haut de l'agglomération.

Grand Chambéry aura fait de 2019 une année une fois encore utile à tous. Un grand merci à tous ceux qui ont pu y contribuer.

GRAND CHAMBÉRY

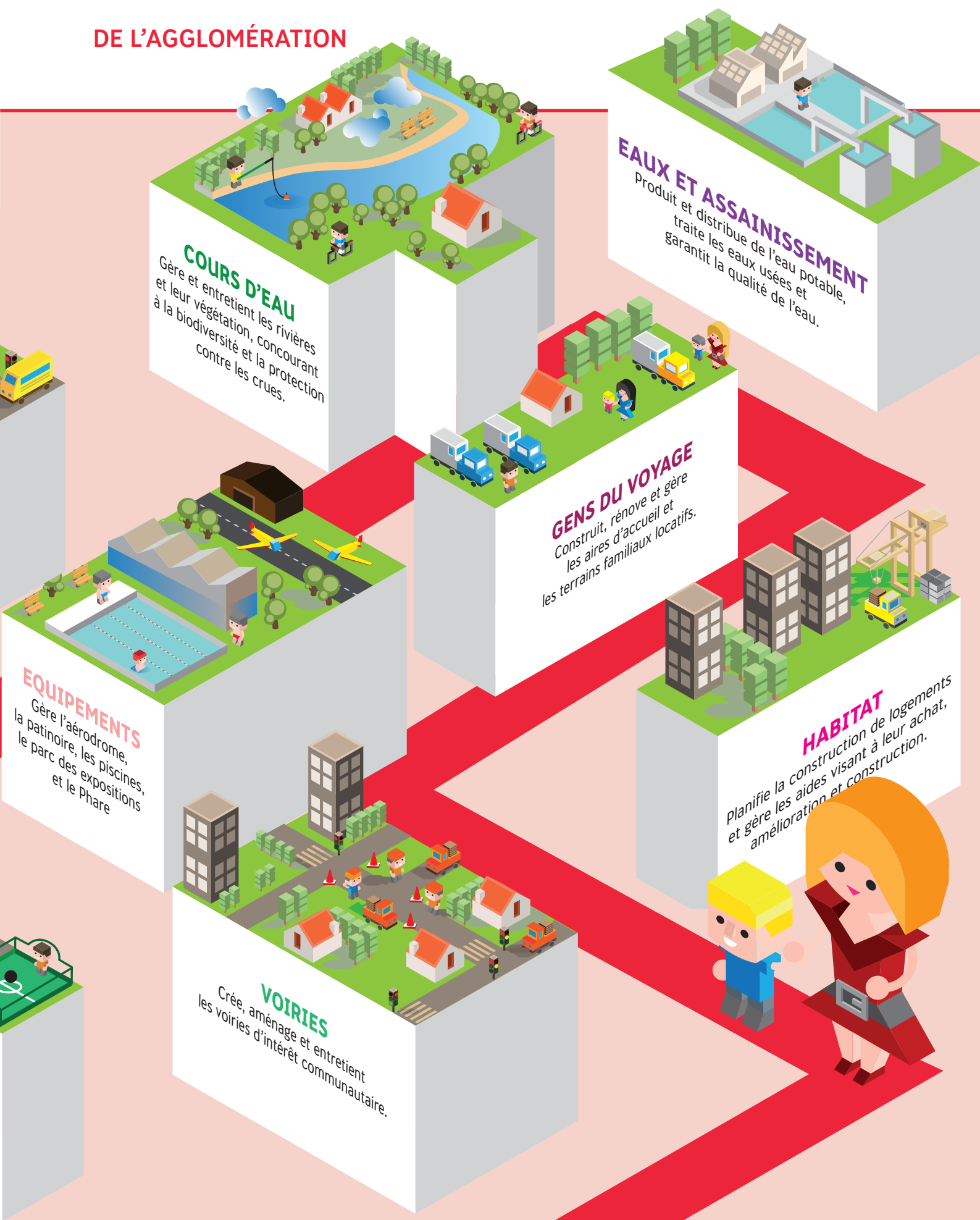
carte d'identité





Compétences

DE L'AGGLOMÉRATION





> Communication

A l'occasion de la 91^{ème} édition de la Foire de Savoie, Grand Chambéry et la ville de Chambéry ont présenté l'offre sportive du territoire, le tourisme, le vélo et l'implication des associations notamment.



> Concertation citoyenne

L'organisation d'ateliers participatifs a permis aux participants de s'exprimer autour des enjeux du changement climatique et de contribuer à la stratégie Climat Air Energie de Grand Chambéry.



> Cours d'eau

Les 146 participants à l'opération Rivières propres ont enlevé 2 740 kilos de déchets aux cours d'eau du territoire : Leyse, Hyères, Albanne, Mère, Nant Bruyant, Erier, Curtine, Boisserette.



> Déchets

Les Dimanche de récup' organisés à Jacob-Bellecombette et Saint-Jean-d'Arvey ont réuni 1 480 visiteurs sur les thèmes du jardinage, bricolage et d'un Noël zéro déchet.



> Développement durable

Grand Chambéry a mis en place un bonus Air / Bois pour aider les propriétaires d'anciens poêles à bois peu performants, inserts ou foyers ouverts à le changer pour un nouvel appareil.



> Eau et assainissement

Le bassin de stockage et restitution permet de conserver 8 000 m³ d'eaux usées et pluviales et de les traiter dès que l'usine de dépollution de Chambéry a la capacité d'absorber ce flux.

Les temps forts



> Innovation

La station hydrogène de Chambéry réalisée dans le cadre du projet Zéro Emission Valley permet à Grand Chambéry de poursuivre le déploiement de la mobilité hydrogène.



> Equipements

La vente en ligne des entrées et prestations, telles que la location de patins à glace ou la réservation de cours d'aquagym, sont désormais possibles à la piscine et à la patinoire.



> Infrastructures

En lien avec la construction du Pôle d'échanges multimodal de Chambéry, l'achèvement du parvis de la gare, sécurisé et végétalisé, procure aux usagers un espace qualitatif et convivial.



> Politique de la ville

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et impulser une dynamique positive au quartier, le renouvellement urbain de Bellevue se poursuit avec la réhabilitation des logements de l'ancienne cité.



> Tourisme

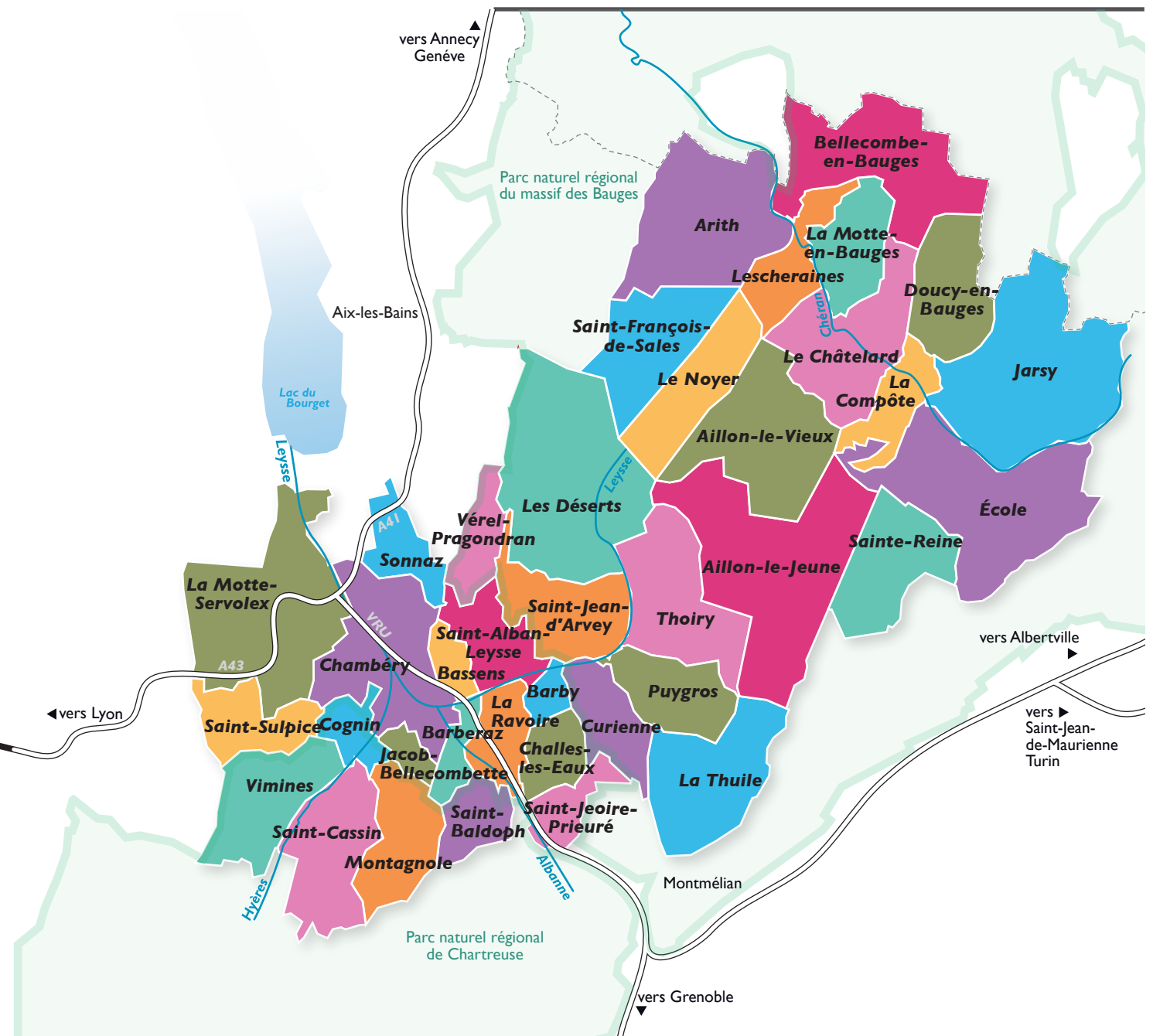
Le projet de valorisation du pôle estival des îles du Chéran a pris forme avec la livraison de la nouvelle passerelle himalayenne qui relie les deux rives et la création de sentiers de randonnée.



> Transports

Grand Chambéry entre pleinement dans l'intermodalité avec la livraison du Pôle d'échanges multimodal, la mise en service de la nouvelle Vélostation et de l'agence multimodale Synchro.

- > 38 communes
- > 138 677 habitants
- > 52 444 hectares dont 11% de surface urbanisée, 26% de surface agricole et 63% de surface espaces naturels dont 90% de forêt



Commune	Nombre d'habitants	Superficie en km ²	Densité (habitants/km ²)	Nombre de conseillers titulaires	Nombre de conseillers suppléants
Aillon-le-Jeune	450	34,09	13	1	1
Aillon-le-Vieux	183	21,63	8	1	1
Arith	453	24,27	19	1	1
Barberaz	4 843	3,79	1 278	2	0
Barby	3 453	2,48	1 392	1	1
Bassens	4 587	3,11	1 475	2	0
Bellecombe-en-Bauges	686	22,89	30	1	1
Challes-les-Eaux	5 864	5,65	1 038	2	0
Chambéry	60 481	20,99	2 881	30	0
Cognin	6 381	4,48	1 424	3	0
Curienne	703	8,55	82	1	1
Doucy-en-Bauges	98	12,65	8	1	1
Ecole	297	29,65	10	1	1
Jacob-Bellecombette	4 061	2,47	1 644	2	0
Jarsy	279	32,68	9	1	1
La Compôte	263	7,57	35	1	1
La Motte-en-Bauges	509	9,96	51	1	1
La Motte-Servolex	12 390	29,85	415	6	0
La Ravoire	9 045	6,82	1 326	4	0
La Thuile	337	18,26	18	1	1
Le Châtelard	714	18,00	40	1	1
Le Noyer	219	12,30	18	1	1
Lescheraines	779	8,17	95	1	1
Les Déserts	817	33,59	24	1	1
Montagnole	909	11,30	80	1	1
Puygros	390	10,34	38	1	1
Saint-Alban-Leyse	6 213	8,40	740	2	0
Saint-Baldoph	2 902	6,24	465	1	1
Saint-Cassin	860	17,79	48	1	1
Saint-François-de-Sales	154	14,44	11	1	1
Saint-Jean-d'Arvey	1 753	13,01	135	1	1
Saint-Jeoire-Prieuré	1 745	5,34	327	1	1
Saint-Sulpice	779	8,82	88	1	1
Sainte-Reine	165	14,62	11	1	1
Sonnaz	1 893	6,79	279	1	1
Thoiry	468	17,75	26	1	1
Vérel-Pragondran	488	6,53	75	1	1
Vimines	2 066	14,23	145	1	1
Total	138 677	529,500	262	82	29

Parole d'élus



Sur bon nombre de dossiers, nous travaillons de concert avec d'autres collectivités ou des organismes nationaux. Ces partenariats sont indispensables à la réussite des projets que nous menons, c'est pourquoi nous nous attachons à entretenir des relations de confiance pour que notre territoire puisse saisir toutes les opportunités de son développement.

Nous souhaitons que les décisions prises soient validées par leurs premiers bénéficiaires, les habitants de notre agglomération : c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place et faisons vivre au quotidien de nombreuses instances consultatives, qui permettent de diffuser l'information en amont au plus grand nombre.

Enfin, la participation de la collectivité aux instances de décision de plusieurs syndicats mixtes permet de défendre au mieux les intérêts de notre agglomération.

Michel Dantin
Vice-président en charge des relations avec les grandes institutions nationales et européennes

Organisation politique

Syndicats mixtes auxquels adhère l'agglomération

- > Chambéry - Grand Lac Economie
- > Comité intercommunautaire pour l'assainissement du Lac du Bourget
- > Métropole Savoie
- > Pôle métropolitain Annecy - Chambéry
- > Savoie Déchets
- > Syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry
- > Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie
- > Syndicat mixte des stations des Bauges
- > Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran

Comité des maires

Composée des maires des communes membres de l'agglomération, cette instance se réunit environ une fois par mois pour débattre des sujets concernant le territoire intercommunal et son évolution, ainsi que pour préparer certaines délibérations du Conseil communautaire.

Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Composée d'habitants-usagers et de représentants d'associations, la CCSPL émet des avis réglementaires sur les tarifs et les rapports d'activités des services publics gérés par l'agglomération et contribue à l'amélioration de la qualité des services publics en faisant régulièrement part de remarques et propositions aux élus et services.

Conseil de développement

Composé d'une vingtaine de citoyens bénévoles, le Conseil de développement a été créé afin d'observer la mise en œuvre du projet de territoire à l'horizon 2030, la Fabrique du territoire, ainsi que de l'évaluer du point de vue de l'habitant. A cet effet, il rencontre les services de l'agglomération pour participer à la réflexion sur certains projets et formuler des avis.

Chiffres clés

- > 7 Conseils communautaires
- > 10 Bureaux communautaires
- > 10 Comités des maires
- > 3 Commissions consultatives des services publics locaux
- > 2 Conseils de développement

Aillon-le-Jeune	Andrevon Emmanuelle
	<i>Ginollin Pascal</i>
Aillon-le-Vieux	Gogny Christian
	<i>Leger Martial</i>
Arith	Gérard Pierre
	<i>Campillo Didier</i>
Barberaz	Dubonnet David
	Fetaz Yvette
Barby	Chappuis Catherine
	<i>Pierreton Christophe</i>
Bassens	Manipoud Anne
	Thieffenat Alain
Bellecombe-en-Bauges	Berthalay Jean-Luc
	<i>Lejeau Bruno</i>
Challes-les-Eaux	Donzel Julien
	Rémy Josette
Chambéry	Bard Philippe
	Beaud Josiane
	Bourida Driss
	Bovier-Lapierre Françoise
	Cerino Jean-Benoît
	Chassot Aloïs
	Colin-Cocchi Nathalie
	Dantin Michel
	Davoine Jean-Claude
	Dioux Christine
	Dullin Xavier
	Dupassieux Henri
	Dussauge Marie-José
	Hamadi Mustapha
	Jeandet Muriel
	Julien Delphine
	Koska Sylvie
	Laclais Bernadette
	Levrot-Virot Claudette
	Marchand Françoise
	Mornand Dominique
	Papegay Christian
	Perez Pierre
	Perrotton Benoit
	Roulet Patrick
	Rousseau Isabelle
	Ruffier Jean-Pierre
	Saint-Pierre Dominique
	Sartori Walter
	Turnar Alexandra
Cognin	Beguïn Jean-Pierre
	Boucher Suzanne
	Vallin-Balas Florence
Curienne	Bochet Stéphane
	<i>Coupeau Pascale</i>
Doucy-en-Bauges	Perrier Marie
	<i>Laplace Patrick</i>

Ecole	Bonniez Annick
	<i>Rey Jacques</i>
Jacob-Bellecombette	Bochaton Brigitte
	Stellian Bruno
Jarsy	Duperier Pierre
	<i>Boccon-Perroud David</i>
La Compôte	Fressoz Jean-Pierre
	<i>Petit Raymond</i>
La Motte-en-Bauges	Regairaz Damien
	<i>Renoir Marion</i>
La Motte-Servolex	Berthoud Luc
	Boisselon Christiane
	Callewaert Denis
	Mithieux Pascal
	Routin Anne
	Vuillermet Sylvie
La Ravoire	Bret Frédéric
	Chauvin Marc
	Picot Jean-Michel
	Van Wetter Françoise
La Thuile	Pommat Dominique
	<i>Poitou Jean-François</i>
Le Châtelard	Hemar Pierre
	<i>Lebrun Annie</i>
Le Noyer	Gamen Philippe
	<i>Joguet-Laurent Damien</i>
Lescheraines	Darvey Albert
	<i>Chareyre Hugues</i>
Les Déserts	André Michel
	<i>Garnier Pierre</i>
Montagnole	Venturini Jean-Maurice
	<i>Blanc Gilles</i>
Puygros	Meunier Luc
	<i>Chaland Claudine</i>
Saint-Alban-Leyse	Barniaudy Céline
	Dyen Michel
Saint-Baldoph	Richel Christophe
	<i>Rol Jacqueline</i>
Saint-Cassin	Dubonnet Philippe
	<i>Marechal Hubert</i>
Saint-François-de-Sales	Fabre Maryse
	<i>Deye Jean-Luc</i>
Saint-Jean-d'Arvey	Januel Bernard
	<i>Vincent Adeline</i>
Saint-Jeoire-Prieuré	Léoutre Jean-Marc
	<i>Genet Marie-Noëlle</i>
Saint-Sulpice	Caille Louis
	<i>Papon Maurice</i>
Sainte-Reine	Blanc François
	<i>Rivollet Yves</i>
Sonnaz	Rochaix Daniel
	<i>Roulet Eliane</i>
Thoiry	Esquevin Jérôme
	<i>Francony Olivier</i>
Vérel-Pragondran	Coendoz Jean-Pierre
	<i>Gautin Florence</i>
Vimines	Mithieux Lionel
	<i>Carret Françoise</i>

Parole d'élus



Accélération du développement numérique, mise en œuvre du plan piscines, refonte et modernisation de la collecte des déchets, étude du projet de réorganisation de la direction des eaux et de l'assainissement, finalisation du règlement intérieur, développement des actions conduites en matière d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail, 2019 a été une année intense qui a mobilisé fortement les agents.

Les équipes ont démontré leur capacité à relever des défis grâce à leur implication, énergie et créativité.

La qualité du climat social perdure. La baisse continue de l'absentéisme sur plusieurs années en témoigne.

La collectivité a soutenu l'effort des personnels en valorisant leur implication à travers le premier versement du complément individuel de rémunération.

Les qualités collectives - sens du service public, travail transversal, développement de synergies, adaptabilité et réactivité - restent les grands atouts des équipes de Grand Chambéry, leur permettant de relever les défis de demain.

Marc Chauvin

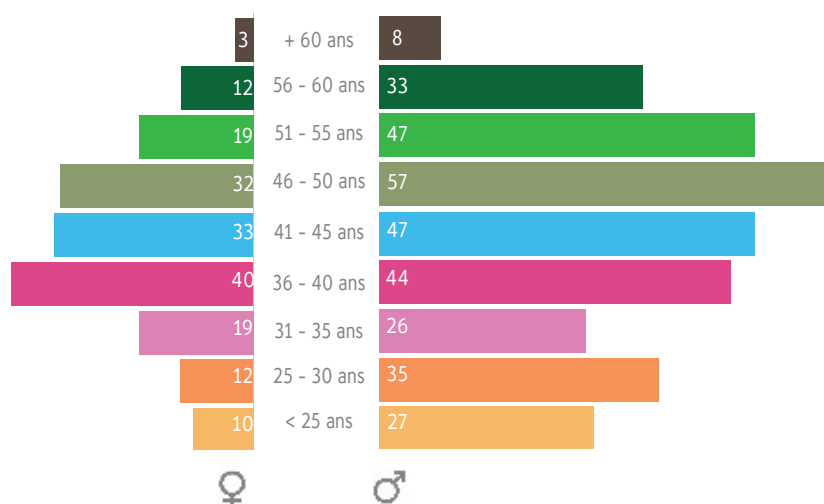
Vice-président en charge des ressources humaines et des moyens des services

Ressources humaines

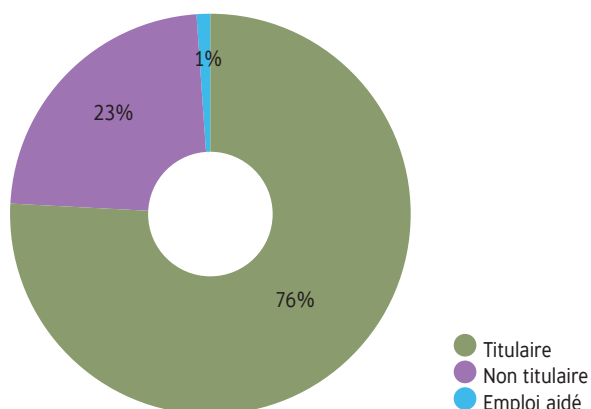
La Direction Ressources humaines

- > Accompagne les agents et les managers au quotidien, tant dans leur évolution personnelle que dans l'adaptation aux nouveaux besoins
- > A cet effet, elle s'est structurée autour de 4 services : la gestion du personnel et le pilotage de la masse salariale ; le développement des emplois et de la formation ; les relations sociales et la communication interne ; la prévention des risques et la santé au travail

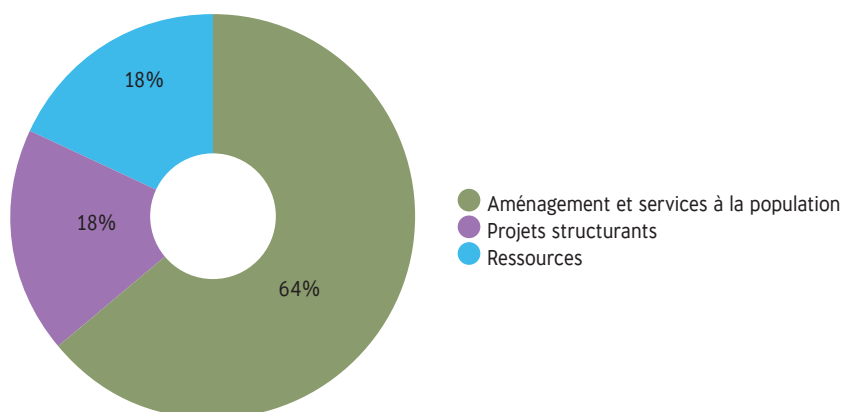
Pyramide des âges



Répartition des effectifs par statut

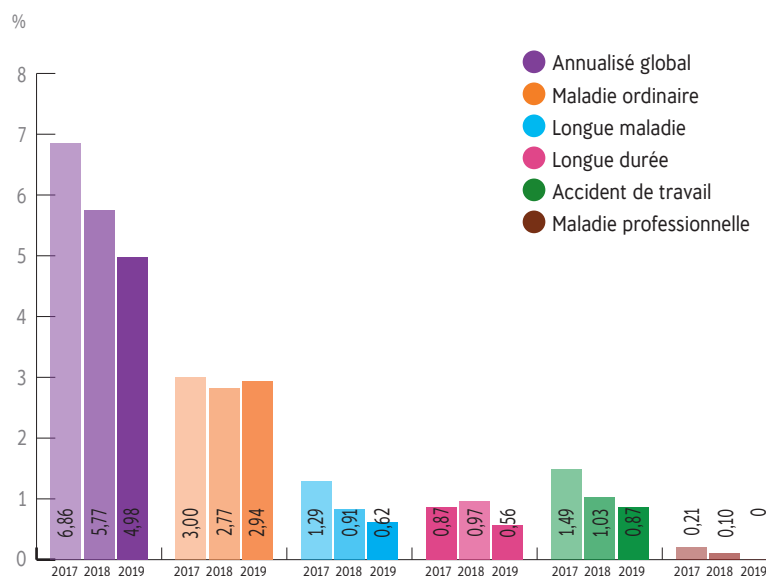


Evolution des effectifs par compétences



- > Aménagement et services à la population : Concertation citoyenne, Emploi et innovation sociale, Politique de la ville, Habitat et gens du voyage, Urbanisme et foncier, Agriculture et espaces naturels, Gestion des cours d'eau, Développement durable, Gestion des déchets, Eaux et assainissement
- > Projets structurants : Bâtiments communautaires, Infrastructures et voiries, Mobilités et transports, Equipements collectifs, Développement touristique
- > Ressources : Ressources humaines, Moyens généraux, Archives et documentation, Marchés publics et assurances, Communication mutualisée, Systèmes d'information, Finances

Absentéisme



■ **Baisse des taux d'absentéisme et des accidents du travail** : la baisse de l'absentéisme se poursuit depuis 3 ans, indicateur de l'efficacité des actions menées en matière de prévention mais plus globalement indicateur de qualité du climat social.

■ **Mise en œuvre d'une démarche de prévention du risque amiante** : la collectivité met en œuvre une démarche globale visant à identifier et réduire le risque d'exposition à l'amiante dans l'ensemble de ses directions. Cette démarche vise à diminuer au fur et à mesure l'exposition à l'amiante des équipes, mais également des entreprises extérieures et des usagers.

■ **Instauration d'un complément de rémunération individualisé** : ce complément, versé 2 fois par an, est basé sur la manière de servir et la présence effective des agents sur le semestre de référence. Il est effectif depuis décembre 2019.

■ **Mise en place d'un règlement intérieur** : ce document obligatoire a été élaboré en collaboration avec les organisations syndicales. Il a permis de rassembler, dans un même dossier, au-delà des obligations réglementaires l'ensemble des règles de fonctionnement de la collectivité. C'est un outil très pratique au quotidien pour l'ensemble des agents et des managers.

■ **Dématérialisation des procédures** : la DRH, comme l'ensemble de la collectivité, poursuit la dématérialisation des process pour fluidifier et sécuriser les circuits de transmission des informations.

■ Informatisation du service

Archives : l'acquisition d'un outil informatique performant, le logiciel Ligeo, permettra au service de gérer les différents fonds papier et aux usagers, internes dans un premier temps, de consulter leurs archives.

■ Exploitation des données du territoire :

Grand Chambéry et la ville de Chambéry ont poursuivi leur stratégie d'ouverture des données « Open data » afin de répondre à la réglementation et aux besoins des politiques publiques, des usagers et des entreprises du territoire. 46 jeux de données réalisés sur différentes thématiques sont désormais disponibles sur la plateforme de territoire : donnees.grandchambery.fr

■ Réalisation de missions d'accompagnement et d'assistance auprès

de 11 communes et 2 établissements publics de coopération intercommunale dans leurs démarches d'archivage papier ou numérique, soit 127 journées d'intervention, 125,8 mètres linéaires classés, 96,8 ml mètres linéaires éliminés.

Journées du patrimoine

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Grand Chambéry a proposé les 21 et 22 septembre 2019 un programme varié : les chantiers de la nouvelle piscine aqualudique et de la gare de Chambéry, le Phare, l'usine de dépollution des eaux usées, le puits Pasteur, les dessous de la piscine de Buisson Rond et la source de Saint Saturnin en partenariat avec le Cisaib.

Notre partenaire Savoie Déchets a quant à lui ouvert les portes de l'usine de valorisation énergétique et de traitement des déchets et du centre de tri. Comme chaque année, ces visites ont rencontré un réel succès avec 375 visiteurs.

Archives et documentation

Le Service Archives et documentation

- > Régit la gestion, conservation, communication et valorisation des archives produites et reçues par l'agglomération
- > Construit et met en œuvre la stratégie d'ouverture des données publiques « Open data » de Grand Chambéry et de la ville de Chambéry
- > Coordonne les projets de dématérialisation des services et définit une stratégie pour la mise en œuvre de l'archivage électronique de la collectivité
- > Par voie de convention, gère les archives de deux autres Etablissements publics de coopération intercommunale : le Comité intersyndical pour l'assainissement du Lac du Bourget et Savoie Déchets
- > Accompagne les communes de l'agglomération qui le souhaitent dans la construction ou le maintien de leur système d'archivage

Chiffres clés

- > 250 m² de salles d'archives
- > 1958 mètres linéaires d'archives conservées
- > 150 demandes de consultation
- > 278 articles communiqués
- > 64 lecteurs (52 internes et 5 externes)
- > 121,85 mètres linéaires et 12,11 Go d'archives collectées



Réalisation d'une cartopartie, carte collaborative réalisée par les citoyens sur les jeux d'enfants de Chambéry. Le résultat a été présenté au salon de la parentalité



Tri et classement des archives contemporaines (1944-2018) de la mairie de Saint-Jeoire-Prieuré et préparation du transfert des archives pour le déménagement vers la nouvelle mairie soit 37,4 ml classés et 16,8 ml éliminés.

Commande publique et assurances

La Direction Commande publique et assurances

- > Garantit la sécurité juridique des achats de la collectivité, conseille et accompagne les directions dans la définition de leurs besoins et le choix des procédures de la démarche d'achat à l'exécution des marchés
- > Définit, organise et met en œuvre la politique d'achat de la collectivité
- > Conseille et accompagne les directions dans leurs démarches en matière d'assurance : élaboration des marchés, gestion des contrats, des sinistres etc.

Chiffres clés

171 marchés publics conclus dont	Pour un montant de 43.68 M€ HT :
76 passés en commission d'appel d'offres :	> Travaux : 34 566 321,47 € HT
> 11 commissions d'appel d'offres	> Services : 6 896 386,34 € HT
> 51 marchés formalisés	> Fournitures : 2 215 030,20 € HT
> 120 marchés à procédure adaptée	



Annoncée depuis quelques années déjà et au terme d'une longue période de concertation et de codification, la réforme de la commande publique est arrivée à son terme avec l'entrée en vigueur du nouveau code de la commande publique le 1er avril 2019. Outre l'ordonnance et le décret relatifs aux marchés publics, et leurs homologues en matière de concessions, le code de la commande publique intègre de nombreuses dispositions, et notamment

la loi MOP (relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses relations avec la maîtrise d'œuvre privée) et ses décrets d'application, la loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance, mais aussi des règles issues de jurisprudences fermement établies.

- **Consultation de maîtrise d'œuvre et consultation sous forme d'accord cadre de travaux pour la conteneurisation** sur le territoire de Grand Chambéry et particulièrement dans les Bauges : cette opération consiste principalement à réaliser des travaux de pose de conteneurs semi enterrés et à créer ou renouveler des plateformes de récupération des déchets.
- **Consultation ayant pour objet une prestation de suivi et d'animation d'un programme d'intérêt général sur le sujet de la réhabilitation durable et la lutte contre la précarité énergétique** de Grand Chambéry avec trois objectifs principaux : la lutte contre l'habitat insalubre, indigne et dégradé, la lutte contre la précarité énergétique et la production d'une offre locative privée à vocation sociale.
- **Consultation pour des travaux de construction de la retenue collinaire de la Vilette** et du réseau d'irrigation associé sur la commune de la Motte-Servolex dont l'objectif est de favoriser les circuits courts pour les agriculteurs. En effet, l'un des points critique reste la mobilisation de la ressource en eau pour permettre aux exploitations de proposer des produits de qualité.
- **Consultation pour des travaux de réhabilitation de la piscine de Buisson Rond** : dans le cadre du plan piscines et à l'issue de l'ouverture de la nouvelle piscine aqualudique, des travaux de réhabilitation sont prévus à la piscine de Buisson Rond pour accroître le confort des usagers et réaliser des économies de fonctionnement.

- **Suivi de chantiers / poursuite de la communication sur le projet urbain :** construction de la piscine aqualudique du Stade Auvergne-Rhône-Alpes, du bassin de stockage et de restitution des eaux, réaménagement des voiries du centre nord, réhabilitation des quartiers La Cassine et Vétrotex, du secteur nord des Combes sur les Hauts-de-Chambéry, extension du Parc d'activités économiques Les Fontanettes, rénovation de l'espace Malraux
- **Accompagnement et valorisation de projets :** nouveau réseau Synchro Bus, ouverture de la vélostation, déploiement de la marque des mobilités, dispositif #Balance ton poêle, les bons réflexes en cas de crues, Dimanche de récup, Défi zéro déchets, Opérations rivières propres, gestion de la relation usagers, Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements, Plan climat-air-énergie territorial, Intranet de l'agglomération
- **Événementiel :** inauguration du Pôle d'échanges multimodal et du parvis de la gare, de l'espace culturel André Malraux, pilotage du stand mutualisé à la Foire de Savoie sur le thème du sport « Jouons collectif », vœux aux institutionnels et au personnel
- **Lancement d'outils numériques :** Instagram, Simpl'ici, totems tactiles et connectés

A l'occasion de la 91^{ème} édition de la foire de Savoie, la ville de Chambéry et Grand Chambéry ont fait stand commun pour la 5^{ème} année consécutive. Sous la bannière « Jouons collectif », le stand a présenté l'offre sportive sur le territoire, le tourisme, le vélo, l'implication des associations et le rayonnement avec un clin d'œil à la Team Chambé et son académie du handball.

Communication mutualisée

La Direction Communication mutualisée

- > Elabore, met en œuvre et évalue la stratégie de communication du territoire afin d'expliquer les ambitions portées par les élus et les actions mises en œuvre par les services
- > Satisfait à la demande croissante des habitants et des usagers en matière d'information et de participation à la vie publique en produisant des supports de communication
- > En lien avec les partenaires, valorise les atouts et ressources du territoire dans une perspective de développement

Chiffres clés

- > 4 Cmag, version imprimée et version numérique (webzine)
- > 1 Cmag Bauges, bulletin d'information en direction des habitants des Bauges
- > 7 newsletters web mensuelles d'information générale destinées aux abonnés
- > 4 newsletters web L'agglo en action postées à l'issue des Conseils communautaires
- > Site internet : 595 521 connexions, 1 358 880 pages vues
- > Réseaux sociaux : 11 367 fans sur Facebook soit +15.21% en un an, 3 546 followers sur Twitter soit +40.10% en un an, création du compte Instagram 4 020 abonnés
- > Production audiovisuelle : 79 vidéos, 150 reportages photos
- > Photothèque : 10 126 nouveaux documents, 4 549 connexions, 350 utilisateurs différents
- > Production graphique : 60 créations graphiques déclinées sur différents supports
- > Affichage public : 33 campagnes sur le réseau des abri-voyageurs, 39 campagnes à l'intérieur des bus



Systemes d'information mutualisés

La Direction Systèmes d'information

- > Développe et met en œuvre les systèmes de traitement et transmission de l'information pour les services de l'agglomération, des villes de Chambéry, La Motte-Servolex, La Ravoire, du CCAS de Chambéry et leurs satellites respectifs inscrits dans le processus de mutualisation
- > Accompagne les directions dans l'exercice de leurs missions et gère les différentes demandes des utilisateurs.



Vue globe 3D du territoire



Illustration du PLUi

- **Développement et sécurisation du système d'information :** L'inscription du CCAS de Chambéry dans le processus de mutualisation au 1er janvier 2019 a permis son intégration au système d'information mutualisé, la rationalisation des infrastructures informatiques et l'accès à un portefeuille commun d'applications métiers. Des extensions du réseau de la fibre optique privée de la DSI ont également été réalisées pour apporter les meilleures garanties d'accès réseau depuis les sites des collectivités.
- **Mise en place de la solution de Gestion de la Relation Usagers :** La DSI a réalisé la mise en œuvre technique d'une suite d'outils numériques pour faciliter la Gestion de la Relation Usagers. Le portail Simpl'Ici, ouvert depuis décembre 2019, permet aux usagers de regrouper et de réaliser toutes les démarches en ligne proposées par Grand Chambéry et la ville de Chambéry. Citons la prise de rendez-vous en ligne et la possibilité de réaliser des signalements sur l'espace public depuis son téléphone portable.
- **Dématérialisation :** La dématérialisation est une démarche pluri-annuelle, animée par la volonté de revoir les procédures et pratiques professionnelles et de les accompagner par la mise en place d'outils numériques adaptés. Dans le domaine de la relation fournisseur, la DSI avait déjà réalisé le lien technique avec la plate-forme de l'Etat (Chorus Pro). Grand Chambéry a ainsi traité en 2019 près de 60% de factures numériques contre moins de 10% en 2017. La DSI a également étendu la fonctionnalité de son parapheur électronique. Celui-ci permet d'assurer le circuit de suivi des factures et de validation en un clic.
- **Mise en place d'un nouvel outil de gestion et de visualisation de l'information géographique :** La DSI a initié la refonte du système d'information géographique (SIG) pour qu'il réponde pleinement aux enjeux d'aide à la décision, de suivi des territoires et de pilotage de l'action publique. Première étape franchie en 2019 : la fourniture d'un nouvel outil mutualisé pour la consultation du cadastre et du PLUi HD. En chiffres : 330 cartes multithématiques produites en 2019 à destinations des services.

Finances

Parole d'élus



2019 est une année charnière pour ce mandat qui s'achève. Elle est le reflet des contraintes financières qui ont pesé sur l'agglomération mais également des importants efforts consentis.

La situation financière reste saine malgré une forte mobilisation des moyens sur les opérations d'investissement d'envergure (Pôle d'échanges multimodal, piscine etc.). Elle appelle toutefois à la vigilance et à un pilotage financier très affûté compte tenu des réformes en gestation (suppression de la Taxe d'Habitation notamment) et de la rigidité de la section de fonctionnement (Attributions de compensations, contributions satellites, masse salariale etc.). L'ingénierie financière, un pilotage de gestion et un suivi des satellites doivent être encore renforcés pour que l'agglomération puisse envisager une révision de son pacte financier fiscal en réinterrogeant le lien communes / intercommunalité sous l'angle de la performance et de la solidarité.

Jean-Marc Léoutre
*Vice-président en charge
des finances, des transferts
de charges, de l'organisation
des services et de l'autorisation
du droit des sols*

La Direction Finances

- > Anticipe les impacts financiers des décisions législatives et réglementaires et programme les enveloppes budgétaires nécessaires
- > Observe les relations financières et fiscales entre l'agglomération et les communes membres et évalue les transferts de compétences
- > Organise et contrôle l'exécution comptable en intégrant différentes démarches dont la dématérialisation des pièces comptables
- > Analyse les comptes financiers des différents satellites de l'agglomération et organise l'information auprès des élus
- > Met en place une démarche de pilotage de gestion (tableaux de bord, indicateurs etc.)

La Direction des Finances en mouvement

La Direction des finances s'est inscrite dans une démarche de dématérialisation du traitement du service fait de la facture. Elle s'est dotée de nouveaux outils informatiques structurants qui permettront par la suite de mettre en œuvre la dématérialisation de la signature des bons de commande, la dématérialisation de la signature des pièces de marché, du stockage et de l'archivage numériques de l'ensemble des documents.



Afin de mutualiser les moyens entre les intercommunalités et d'optimiser la perception de subventions, Grand Lac et Grand Chambéry ont décidé, par convention, de déléguer leur compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB) à compter du 1er janvier 2019. La compétence GEMAPI regroupe la gestion des cours d'eau, la prévention des inondations et la gestion des zones humides. Grand Chambéry a transféré au CISALB le budget alloué à la GEMAPI sous la forme d'une participation complémentaire. Les 2 collectivités collaborent régulièrement pour le suivi de ce budget.

Chiffres clés

- > 6 621 commandes
- > 12 423 factures dont 60 % dématérialisées
- > 19 958 mandats et titres
- > 26 jours délai global de paiement

2019 une année marquée par :

- > Une situation financière saine
- > Une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse
- > Des transferts de compétences liées à la révision statutaire de l'agglomération finalisés
- > Un suivi des satellites de l'agglomération renforcé.

Une situation financière saine**Budgets de fonctionnement en dépenses
et leurs financements : 133 075 536,06 €**

Famille de compétences	Montants
Transports et mobilités	27 342 006,06
Eau et assainissement	15 683 082,99
Déchets	15 503 507,72
Engagements contractuels	8 441 994,21
Moyens généraux	7 756 926,55
Grands équipements	5 718 138,96
Urbanisme et développement local	4 627 987,67
Voiries	2 019 394,62
Tourisme	1 630 510,78
Cours d'eau	1 115 113,15
Total dépenses d'intervention	89 838 662,71

Famille de compétences	Montants
Reversements aux communes + EPIC + GL	32 509 145,86
Opérations financières Eau et assainissement	6 824 015,64
Opérations financières Budget général	3 818 800,65
Opérations financières Transports et mobilités	84 911,20
Total dépenses financières	43 236 873,35

Total général	133 075 536,06
----------------------	-----------------------

Recettes de fonctionnement – Tous budgets	
Fiscalité perçue dont :	92 500 000
<i>Versement Transport</i>	23 000 000
Dotations de l'Etat	20 300 000
Subventions de fonctionnement	2 800 000
Tarification dont :	43 000 000
<i>Eau et assainissement</i>	32 000 000

**Budgets d'investissement en dépenses
et leurs financements : 70 688 898,18 €**

Famille de compétences	Montants
Eau et assainissement	14 829 186,19
Grands équipements	13 857 717,58
Transports et mobilités	8 672 869,02
Urbanisme et développement local	8 139 769,68
Voiries	3 873 317,55
Déchets	1 736 418,51
Moyens généraux	1 144 791,97
Tourisme	526 810,31
Engagements contractuels	152 789,28
Cours d'eau	120 438,82
Total dépenses d'intervention	53 054 108,91

Famille de compétences	Montants
Opérations financières Budget général	12 303 612,85
Opérations financières Eau et assainissement	4 755 204,07
Opérations financières Transports et mobilités	575 972,35
Total dépenses financières	17 634 789,27

Total général	70 688 898,18
----------------------	----------------------

Recettes d'investissement – Tous budgets	
Subventions d'investissement	9 500 000
Fonds de compensation pour la TVA	4 200 000
Emprunt encaissé	18 200 000
Autofinancement	29 800 000
Bonification Chambéry Alpes Habitat	3 300 000
Autres recettes d'investissement	5 700 000

Principaux ratios 2019 par budget		Montants
Budgets	Epargne	Capacité désendettement
Général	19 100 100	8.5 ans
Eau	5 600 000	7.4 ans
Assainissement	6 200 000	6 ans
Transport	3 500 000	2 ans
Ordures ménagères Bauges	100 000	1.5 ans
<i>Loi de programmation des finances publiques 2018 / 2022</i>		< 12 ans

Une programmation pluriannuelle des investissements ambitieuse de 53 M€

Budget général	31 500 000 € dont :
Travaux récurrents	11 400 000
> Déchets	1 700 000
> Voiries	3 900 000
> Phare hall D	1 300 000
> Patrimoine	800 000
Crédits d'intervention	6 000 000
> Programme local de l'habitat	2 700 000
> Fonds de concours Espace Malraux	1 000 000
> Agriculture	600 000
> Tourisme	500 000
Infrastructures nouvelles	14 100 000
> Pôle d'échanges multimodal	3 200 000
> Piscine	10 900 000
Eau / Assainissement	14 800 000
Transport	4 500 000
Autres opérations	2 200 000
Total	53 000 000

Des transferts de compétences finalisés

Par suite de la révision statutaire de Grand Chambéry en 2018, la Commission locale d'évaluation des charges transférées a statué sur les transferts de charges de plusieurs compétences en 2019 :

Compétence concernée	Montant des charges transférées
Restitution Défense extérieure contre l'incendie (DECI)	- 27 297 €
Restitution enfance / jeunesse, équipements sportifs et gendarmerie aux communes des Bauges	- 262 792 €
Transfert de la station des Aillons-Margériaz	123 549 €
Substitution d'Arith et de Saint-François-de-Sales au sein du Syndicat mixte Savoie Grand Revard	7 104 €
Total	-159 436,00 €

Un suivi des satellites de l'agglomération renforcé.

Grand Chambéry a transféré ou délégué plusieurs politiques publiques à des partenaires institutionnels. La collectivité a un devoir de contrôle vis-à-vis de ces structures dites « satellites ». C'est pourquoi, des élus du Conseil communautaire siègent dans leurs instances et jouent ainsi un rôle essentiel dans la gestion externalisée des politiques de Grand Chambéry. A cet effet, Grand Chambéry met à leur disposition différents outils : fiches d'identité, documents juridiques et financiers, dossiers de délibérations des instances, outils d'aide à la décision. Ces structures satellites sont les suivantes :

Grand Chambéry Participation 2019 : 16 M€ soit 17% du budget de fonctionnement

Savoie Déchets

Traitement des ordures ménagères et assimilées, opération de tri des collectes sélectives et assimilées apportées sur le site de Savoie Déchets, incinération des boues des stations d'épuration

Participation : 5.2 M€

Chambéry - Grand Lac Economie (CGLE)

Accompagnement des entreprises, gestion des zones d'activités économiques, promotion économique

Participation : 1.7 M€

Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB)

Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur le bassin versant du lac du Bourget

Participation : 311 k€
Délégation GEMAPI : 1.22 M€

Société mixte des stations des Bauges (SMSB)

Développement touristique toutes saisons des stations des Bauges

Participation : 519 k€

Métropole Savoie

Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Participation : 246 k€

Syndicat mixte de l'abattoir de Chambéry (SMAC)

Gestion de l'abattoir de Chambéry

Participation : 133 k€

Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)

Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur le bassin versant du Chéran

Participation : 59 k€

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Prévention et lutte contre les incendies, services de sécurité et de secours

Participation : 5.4 M€

Grand Chambéry Alpes Tourisme (GCAT)

Office du tourisme

Participation : 1.48 M€



Parole d'élue



Concertation citoyenne

La Mission Concertation citoyenne

- > Vise à impliquer les habitants afin d'enrichir l'élaboration et l'évaluation des grands projets du territoire
- > Anime les instances de démocratie participative de l'agglomération prévues par la loi, à savoir les Commissions des usagers et le Conseil de développement
- > Favorise les démarches participatives dans les différentes phases des projets et politiques mis en place par l'agglomération à des travers des approches actives et innovantes



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Grand Chambéry a invité les habitants à s'exprimer autour des enjeux et questions du changement climatique et contribuer à sa stratégie Climat Air Energie autour de temps participatifs : une conférence / débat avec Gaël Derive couplée avec la projection de son film « Une planète, une civilisation » et des ateliers où les participants ont pu faire émerger 283 propositions d'initiatives pour le territoire.

Par ailleurs, Grand Chambéry a ouvert une consultation par voie dématérialisée qui a permis au public de s'exprimer sur le PCAET avant son adoption en Conseil communautaire fin 2019 : 39 propositions d'initiatives et 5 avis.

Plusieurs démarches de concertation liées à différentes étapes du projet ont permis aux participants de s'exprimer sur le devenir du futur quartier connecté et intelligent de La Cassine. A proximité de tous les modes de transport, cette nouvelle entrée de ville à Chambéry permettra d'accueillir les sièges régionaux et nationaux de grandes entreprises et de créer un lieu de vie branché et animé de jour comme de nuit.



Les enjeux pour l'agglomération à l'horizon 2030

- > Vivre ensemble : une agglomération plus forte parce que plus solidaire
- > Bien vieillir : se préparer au grand âge, quand on est encore jeune
- > Génération Z : construisez avec nous votre agglomération
- > Territoire durable : l'agglomération, moteur des grandes transitions
- > Economie 2.0 : créer le terreau pour l'entreprise et l'emploi de demain
- > Tous connectés ! : concevoir les mobilités, les réseaux et les usages numériques de demain
- > Métropole ouverte : l'agglomération, une place à part entière

- **Animation du Conseil de développement** : cette instance de démocratie participative est chargée d'évaluer, du point de vue de l'habitant, la mise en œuvre des enjeux pointés lors de la Fabrique du territoire, le projet d'agglomération à l'horizon 2030. Elle alimente la réflexion des élus et des équipes dans les divers projets développés sur l'agglomération.
- **Concertation sur l'aménagement du parvis du futur Pôle d'échanges multimodal** : l'ouverture d'une permanence et la mise en ligne régulière d'informations sur le site de Territoire mobile ont permis à près de 1 000 personnes de s'informer et pour 80 d'entre elles de donner leur avis sur ce projet qui redessine profondément ce secteur de la ville.
- **Concertation sur le Projet de renouvellement urbain** : la rencontre, directement sur l'espace public, avec les habitants et usagers des quartiers de Bellevue et des Hauts-de-Chambéry a permis de les associer à la définition du projet fort, inscrit dans la démarche Demain commence aujourd'hui.
- **Concertation pour l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial** : l'organisation d'ateliers participatifs et d'une conférence / débat animée par Gaël Derive, écrivain, réalisateur, experts les plus actifs sur les questions climatiques, ont permis de faire participer les habitants à la stratégie Climat Air Énergie.
- **Concertation pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements** : de nombreuses actions ont été mises en place telles que la mise à disposition d'informations, la possibilité d'adresser des observations et propositions par courrier ou via un formulaire disponible sur le site internet de Grand Chambéry.

Parole d'élue



Emploi et innovation sociale

Le Service accès à l'emploi et innovation sociale

- > Pilote le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) soutenu par le Fonds Social Européen qui propose un accompagnement vers l'emploi durable et une offre de services dédiée à des personnes en recherche d'emplois
- > Met en œuvre les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics de travaux et de services de plus de 90 000 euros HT, véritable levier à l'emploi pour les habitants des quartiers de la politique de la ville
- > Anime le CitésLab, dispositif de sensibilisation à la création d'entreprise, de détection et d'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises. Soutenu par le Fonds Social européen et Bpi France, le CitésLab s'adresse en priorité aux habitants des quartiers de la politique de la ville et aux personnes privées d'emploi.
- > Valorise et développe l'Economie sociale et solidaire à travers la coordination du projet Territoire French impact et le soutien à diverses mesures en faveur de l'ESS

Chiffres clés

Plan local pour l'insertion et l'emploi

- > 303 participants en parcours dont 120 nouvelles personnes intégrées en 2019
- > 60,6% de femmes
- > 33,3% de sorties pour emploi de plus 6 mois ou formation qualifiante de plus 6 mois
- > 11.6% sont des jeunes de moins de 26 ans (1 point de plus qu'en 2018)
- > 59% des participants ne sont pas originaires de l'Union européenne (4 points de plus qu'en 2018)

Clauses sociales

- > 75 095 heures de travail réalisées
- > 39 salariés résidant dans un quartier de la politique de la ville, 10 dans un quartier en veille active
- > 40 opérations clausées dont 3 au titre de la rénovation urbaine (2 ANRU 1 et 1 ANRU 2)



Le 1^{er} Concours de l'idée entrepreneuriale, organisé conjointement par Grand Chambéry et Grand Lac, a mis en lumière de beaux projets inspirants. Les prix décernés aux lauréats de chaque territoire étaient des prestations d'accompagnement pour réaliser leur projet.



Une nouvelle plaquette a été conçue pour présenter le Plan local pour l'insertion et l'emploi de Grand Chambéry. Elle valorise la spécificité de la démarche du territoire qui propose un accompagnement sur mesure, gratuit et individualisé aux personnes en recherche d'emploi.

- **Labellisation Territoire French impact** : trois défis liés à l'économie circulaire, l'inclusion numérique, la coopération alimentaire ont été identifiés et traduisent l'ambition de Grand Chambéry à mieux répondre aux grands enjeux sociétaux et environnementaux identifiés. La démarche French impact encourage à plus d'inter-connaissance et de coopération entre acteurs publics, acteurs de l'économie sociale et solidaire, entreprises privées, centres de recherche, société civile etc. pour détecter, soutenir, accompagner et accélérer des projets au service du bien commun. Une première vague de labellisation a eu lieu en février 2019 avec 20 premiers territoires retenus. En cette fin d'année 2019, après un travail d'approfondissement des candidatures des autres territoires, le haut-commissariat à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale a sélectionné 7 autres territoires French Impact dont Grand Chambéry fait partie.
- **Organisation du 1^{er} concours d'idées CitésLab** : intégré au Contrat de ville 2015 / 2019, dans le volet Emploi et développement économique, le dispositif CitésLab vise à favoriser l'initiative économique des résidents des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et dynamiser le tissu économique. A cet effet, il propose de nombreuses actions collectives de sensibilisation et d'information sur la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires et sur le reste de l'agglomération. Les prix reçus par les quatre lauréates leur permettront de bénéficier de l'appui de la cheffe de projet CitésLab et des partenaires du CitésLab pour aller au bout de leur projet.
- **Création de nouveaux outils de communication valorisant les dispositifs d'insertion et d'emploi pilotés par Grand Chambéry** : la nouvelle plaquette du PLIE présente l'accompagnement proposé aux personnes rencontrant d'importantes difficultés socio-professionnelles pour différentes raisons : faible niveau ou manque de qualification, longue période d'inactivité, freins tels que le manque d'autonomie, de mobilité ou de maîtrise de la langue française. Trois vidéos ont également été réalisées qui donnent la parole aux bénéficiaires du PLIE, des Clauses sociales et du CitésLab et permettent d'expliquer en images et très simplement à qui ces dispositifs s'adressent et ce qu'ils proposent en matière d'accès à l'emploi ou à la création d'activité.

Parole d'élus



Grand Chambéry a poursuivi l'accompagnement des projets au titre de la politique de la ville sur trois axes stratégiques pour stimuler l'emploi, améliorer le cadre de vie et favoriser le lien social, complétés par des axes transversaux dont le numérique et l'égalité femmes-hommes.

Le bilan illustre la qualité et la multiplicité des projets portés avec les acteurs socioculturels, bailleurs sociaux, communes aux profits des quartiers de la politique de la ville et de ses habitants. Des conventions ont été signées avec un nombre croissant d'interlocuteurs pour un partenariat et une vision de long terme, ainsi qu'un travail de co-construction des projets pour des actions toujours plus pragmatiques. Aller chercher toujours plus d'innovation au profit du bien-être quotidien des habitants, faire de la diversité un atout pour notre territoire, développer les passerelles entre acteurs, sont autant de défis à relever pour la poursuite du Contrat.

Driss Bourida

Vice-président en charge du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale



Le travail de la commission d'accessibilité a permis cette année encore d'adapter les projets d'aménagement aux besoins et attentes des personnes à mobilité réduite, grâce à leur expertise d'usages pour le confort du plus grand nombre.

Grâce à un travail toujours étroit

avec les directions opérationnelles et les communes, de nombreuses réalisations ont vu le jour sur les voiries, dans les transports et les bâtiments communautaires. Le soutien matériel ou financier reconduit cette année aux associations qui accompagnent au quotidien les plus fragiles d'entre nous confirme l'engagement social de Grand Chambéry.

Christiane Boisselon

Conseillère déléguée en charge des publics en grande difficulté et de la Commission d'accessibilité aux personnes handicapées

Politique de la ville

Le Service Politique de la ville et innovation sociale

- > Pilote le renouvellement urbain, agit pour réduire la fracture numérique, favorise le lien social dans les secteurs fragiles
- > Assure un soutien technique avec une équipe dédiée pour déployer et accompagner les projets de territoire en soutien aux communes (formation, coordination, mise en réseau)
- > Accompagne financièrement les projets innovants au travers des subventions en fonctionnement et en investissement au tissu associatif et aux structures
- > Accompagne les publics en grande difficulté et coordonne l'action en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans l'objectif d'un accès à tout pour tous

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Cadre bâti

- > 4 Etablissements recevant du public (ERP) rendus totalement accessibles en 2019
- > Au total, 31 ERP accessibles sur 34 ERP recensés sur l'agglomération et le territoire des Bauges

Voirie

- > 22 aménagements réalisés sur 9 communes
- > 11 études menées sur 9 communes

Transports

- > 21 quais bus aménagés en 2019
- > Au total, 298 quais bus accessibles classés prioritaires sur 450 recensés, soit 69.4%
- > 100% des bus accessibles
- > Pour Synchro Access, service de transports spécialisé : 24 109 trajets réalisés par 950 usagers, dont 65% ont plus de 80 ans.



Situés en plein centre de Bellevue, les logements de l'ancienne cité bénéficient d'une réhabilitation d'ampleur. Le dynamisme sera également renforcé par l'implantation de la maison de l'enfance au rez-de-chaussée d'un bâtiment. Le chantier global est bien engagé puisque 2 bâtiments (26 logements) ont d'ores et déjà été livrés et l'ensemble sera terminé en 2020. Le travail de requalification des espaces publics permettra alors de finaliser le renouveau de ce cœur de quartier.



Dans le cadre de l'annexe « Prévention primaire de la radicalisation » du Contrat de ville, des actions de sensibilisation et de dialogue avec les habitants par le biais de l'outil théâtral ont été co-construites avec les structures socioculturelles et l'Education Nationale dans les Hauts-de-Chambéry et à Barby. 2 représentations du spectacle des Laïculteurs dans le cadre de la semaine du mieux-vivre ensemble en paix, un café parents et un accompagnement spécifique des professionnels concernés en amont de ces actions ont réuni plus de 100 personnes.



Afin de mobiliser les habitants sur l'amélioration de leur cadre de vie et de les sensibiliser sur les questions du tri, de la propreté et de l'environnement. Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et de nombreux acteurs locaux (Cristal Habitat, maisons de l'enfance, centres socioculturels, régies de quartiers, clubs de sport, conseils citoyens, collectif d'habitants) ont organisé des marches pour nettoyer 11 lieux de la ville. Chaque marche a été suivie d'un temps festif avec animations et goûter. Plus de 300 personnes ont participé à cet événement.



Plus de 1 000 visiteurs se sont rendus à la 3^{ème} édition de Connectons-nous, organisé au cœur du salon de la parentalité proposé par la Caisse des allocations familiales. Petits et grands ont ainsi pu découvrir en famille à travers le jeu, le pouvoir créatif du numérique et bénéficier de conseils pour une utilisation raisonnée des écrans.

■ Poursuite du renouvellement urbain environnemental et social pour et avec les habitants des Hauts-de-Chambéry :

au-delà du volet environnemental, cette démarche confirme également que le volet humain est primordial. Le lancement des premiers chantiers a donné un coup d'accélérateur au travail d'insertion des personnes éloignées de l'emploi avec l'ambition de leur réserver 10 % des heures travaillées, en priorité pour les habitants des quartiers. L'année a également été marquée par l'organisation de grandes manifestations ouvertes à tous les habitants : Journées nationales de l'architecture, Battle d'architecture, exposition Dubuisson par exemple.

■ Développement des outils au service de la médiation numérique :

pour favoriser l'accès aux droits des personnes éloignées du numérique, Grand Chambéry, accompagné par l'Etat, a déployé des pass numériques et la Dynamo a été désignée lauréate « Fabrique numérique » pour le quartier des Hauts-de-Chambéry.

■ Développement des chantiers écocitoyens :

menées de concert avec les communes de l'agglomération, les associations locales et les réseaux de partenaires, ces actions permettent aux jeunes d'être valorisés et de renforcer leur engagement citoyen. Forte mobilisation et implication des élus, intérêt des chantiers pour améliorer le cadre de vie communal, reconnaissance de la qualité des travaux effectués sont autant de facteurs de réussite. Pour fêter ces 10 ans de chantier au cours desquelles 19 communes ont accueilli 300 jeunes, un temps convivial s'est adossé au traditionnel pique-nique le vendredi 19 juillet à Saint Jean d'Arvey.

Parole d'élue



Grand Chambéry poursuit son accompagnement pour favoriser une offre de logements de qualité, en agissant particulièrement sur la rénovation énergétique au travers de l'opération mon Pass'Rénov, ainsi que le financement de l'amélioration des logements sociaux.

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage, l'agglomération gère une douzaine de terrains familiaux pour les familles sédentarisées, un terrain de grand passage de 120 places pour accueillir les groupes entre avril et septembre et une aire d'accueil de 50 places pour les familles itinérantes.

Brigitte Bochaton

Vice-présidente en charge de l'habitat, du programme local de l'habitat, des aménagements et de la maintenance des aires d'accueil des gens du voyage, et de l'enseignement supérieur universitaire

Habitat et Gens du voyage

Le Service Habitat

- > Permet le développement d'une offre de logements diversifiée et équilibrée
- > Accompagne la réhabilitation des logements existants pour améliorer leur qualité

Le Service Gens du voyage

- > Gère l'aménagement et la maintenance des terrains familiaux
- > Administre la gestion et la maintenance de l'aire de grand passage et de l'aire d'accueil



La copropriété Le Pré Joppet, située à Chambéry, a été accompagnée par les conseillers mon Pass'Rénov et suivie par un bureau d'étude pour réaliser un projet de rénovation énergétique. Avec la mobilisation de toutes les aides possibles (26% du montant des travaux), ils ont pu réaliser une rénovation performante aboutie. Aujourd'hui leur bâtiment est rénové et consomme 40% d'énergie en moins.

- **Poursuite de l'accompagnement et du financement pour développer une offre de logements de qualité :** 251 logements locatifs sociaux, 62 logements en accession sociale ou abordable, 685 logements devant faire l'objet d'une réhabilitation, notamment énergétique (dont 248 logements sociaux et 189 logements du parc privé).
- **Poursuite de l'opération mon Pass'Rénov** avec l'organisation de nombreuses actions de mobilisation des acteurs locaux afin de faciliter les démarches de rénovation et d'amélioration des logements.
- **Préparation à la mise en œuvre des dispositions du PLUi HD** visant à développer l'offre en accession abordable sur le territoire avec l'organisation de réunions de concertation avec les principaux bailleurs sociaux et la Fédération des promoteurs immobiliers.
- **Mise en place d'un observatoire territorial du logement des étudiants du Sillon Alpin** en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, Valence Romans Agglo, Grand Lac, Grand Annecy, les universités, le CROUS et l'agence d'urbanisme de la région grenobloise.
- **Contribution à la rédaction du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025**, approuvé fin décembre 2019 par arrêté préfectoral.
- **Pérennisation de l'aire de grand passage de La Ravoire** pour permettre à l'ensemble du territoire de respecter ses obligations au regard du schéma départemental en vigueur.

Urbanisme et foncier

Le Service Urbanisme et foncier

- > Permet un développement cohérent à l'échelle du territoire avec l'élaboration du PLUi HD et l'évolution des documents d'urbanisme communaux
- > Assiste les services et les communes dans le domaine de l'urbanisme
- > Assure la maîtrise foncière des projets : conseil, négociation, déclaration d'intention d'aliéner
- > Instruit les autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes (1308 dossiers en 2018)



La retenue collinaire de La Villette à La Motte-Servolex permet de supprimer les prélèvements faits sur un cours d'eau déficitaire, réduire les prélèvements faits sur le réseau d'eau potable alimenté par une source faisant l'objet d'une consigne de restitution au milieu et apporter une solution pérenne d'alimentation en eau aux irrigants du secteur.

■ Approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) :

- Arrêt du projet et phase administrative avec notamment les avis favorables de l'ensemble des conseils municipaux des 38 communes membres et des personnes publiques associées
- Mise en œuvre de l'enquête publique sur l'ensemble du territoire pendant un mois et demi et avec 84 permanences. Elle a permis à tous les citoyens de s'exprimer et totalise plus de 2200 contributions. Le dossier a obtenu un avis favorable de la commission d'enquête
- Approbation du PLUi HD par le conseil communautaire conformément au calendrier retenu après un travail conséquent de prise en compte des avis émis par les communes ainsi que les élus et services de Grand Chambéry.

- **Accompagnement des directions opérationnelles :** acquisitions foncières pour la réserve collinaire, les terrains en zones humides, les pistes cyclables ; cessions de bâtiments pour la plateforme bois de La Compôte, du local associatif au Chatelard ; mise en place de conventions pour la relocalisation de la banque alimentaire et des restaurants du cœur. Plus de 1500 déclarations d'intention d'aliéner ont été analysées par le service foncier durant l'année.

Parole d' élu



Après 3 ans de mobilisation intense, l'année 2019 a vu l'aboutissement du Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD), document stratégique et fondateur pour notre agglomération. L'important travail réalisé par Grand Chambéry avec les communes, maires, conseillers municipaux et services, dans le strict respect de notre charte de gouvernance, a permis de valider toutes les phases administratives complexes, de l'arrêt du projet à l'enquête publique jusqu'à l'approbation en décembre dernier malgré des délais très contraints. Grand Chambéry est maintenant doté du premier PLUi HD de la région Auvergne Rhône Alpes, document unique et intégrateur, socle d'une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente, prenant en compte les enjeux de notre territoire et les spécificités communales. Ce PLUi HD a également été l'occasion d'un important travail participatif et transversal (30 000 heures) pour l'ensemble des directions de Grand Chambéry permettant désormais de capitaliser sur cette démarche et de renforcer notre dynamique de projets.

Lionel Mithieux
Vice-président en charge
de l'urbanisme, du projet
d'agglomération et des évolutions
de compétences

Parole d'élus



L'agglomération se développe en se dotant de grands équipements modernes et spacieux, telles que la gare et la piscine, à la hauteur des besoins des habitants.

Les études et travaux se sont aussi concrétisés dans des domaines variés tels que la mise en conformité électrique de la maison des syndicats, le remplacement du sol sportif du gymnase du Granier ou le passage en éclairage de type led au gymnase de Leya.

Des interventions sur les bâtiments existants sont également menées au bénéfice des utilisateurs et des occupants et dans le souci quotidien de prolonger la durée de vie d'un patrimoine grandissant.

A cet effet, l'entretien préventif des bâtiments constitue un enjeu primordial, de même que le développement de nouvelles compétences vers les énergies renouvelables et la diminution de nos consommations énergétiques avec la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur 2 bâtiments de bureaux.

Michel Dyen
Vice-président en charge
des bâtiments, du patrimoine,
des voiries et des infrastructures

Bâtiments communautaires

La Direction Bâtiments communautaires

- > Entretient au quotidien la cinquantaine de bâtiments et équipements gérés par l'agglomération
- > Réhabilite et met aux normes certains équipements vieillissants
- > Prend en charge les nouveaux équipements issus de l'élargissement du périmètre d'action et du transfert de compétences (Bauges, Tourisme, Aillons-Margéraz)
- > Construit les nouveaux équipements d'agglomération en lien avec le développement du territoire (piscine, pôle multimodal)

Montant des travaux de Gros entretien renouvellement

- > Gros entretien maintenance : 148 660 €
- > Usage besoin des services : 185 407 €
- > Economie d'énergie : 391 725 €
- > Accessibilité : 2 287 €
- > Mise en conformité sécurité : 241 338 €
- > Total : 969 417 €

Equipe Maintenance

Missions

- > Développer la maintenance préventive
- > Assurer la pérennisation des installations
- > Travailler en sécurité
- > Garantir la réactivité des interventions
- > Améliorer ses compétences
- > Assurer la mise en place d'une Gestion de maintenance assistée par ordinateur
- > Être support technique pour les autres directions
- > Gérer les entreprises pour vérifications obligatoires et travaux externalisés

Interventions

- > 615 interventions en dépannage, entretien et travaux d'aménagement
- > 95 % des interventions curatives clôturées dans la journée
- > 3 % des interventions curatives clôturées dans les 2 jours
- > Intervention récurrente sur plus de 40 bâtiments



- **Pôle d'échanges multimodal** : conjointement avec la SNCF, ouverture au public de la nouvelle gare multimodale, comportant un grand hall ainsi que des espaces dédiés aux services et à l'attente.



- **Piscine aqualudique du Stade Auvergne-Rhône-Alpes** : réalisation des aménagements extérieurs et des travaux de second œuvre (aménagement des bassins, revêtements muraux et sol, menuiseries intérieures, équipements techniques relatifs au traitement d'air et traitement d'eau) en vue d'une ouverture au public début 2020.



- **Centre nordique éducatif et sportif à la Féclaz** : procédure de concours pour la sélection du maître d'œuvre. Le choix du jury final s'est porté sur Brenas Doucerain Architecte.



- **Réhabilitation de la piscine de Buisson Rond** : procédure pour réaliser le changement des baies vitrées et de la centrale de traitement d'air en vue d'effectuer des gains énergétiques : poursuite des études de maîtrise d'œuvre, dépôt du dossier de demande du permis de construire et consultation des entreprises pour un démarrage des travaux début 2020.



- **Installation de panneaux photovoltaïques** sur 2 bâtiments de Grand Chambéry (accueil de la Direction de l'eau et siège administratif des Blachères), dans le cadre d'un groupement de commande pour la maîtrise d'œuvre concernant Grand Chambéry et plusieurs communes de l'agglomération.



- **Gymnase du Granier** : revêtement du sol sportif de la grande salle.

Parole d'élus



Les voiries constituent un enjeu déterminant pour les déplacements au quotidien et nécessitent des aménagements pour fluidifier et sécuriser le trafic.

Ainsi, le réseau structurant de l'agglomération a été hiérarchisé et bénéficie d'un document de planification partagé par tous les gestionnaires de voiries.

En lien avec le projet du Pôle d'échanges multimodal de Chambéry, la transformation de la place de la gare est une réussite pour ses aménagements paysagers et qualitatifs répondant aux besoins des différents usagers.

La mise en œuvre de ce type de dossier est complexe car il convient d'intégrer toutes les phases de projets : études, foncier, procédures administratives, concertation et travaux.

Enfin il est essentiel de répondre au besoin des communes en matière d'aménagements d'espaces publics sur les voiries communautaires pour sécuriser des carrefours ou aménager des rues en accompagnement de projets d'urbanisation.

Michel Dyen

Vice-président en charge des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures

Infrastructures et voiries

La Direction Infrastructures et voiries

- > Entretient 160 kms de voiries d'intérêt communautaire pour maintenir en état et pérenniser le réseau routier
- > Aide à la mise en œuvre de la politique de transports par l'aménagement de voiries favorisant la vitesse des bus, la sécurisation de leurs arrêts et le développement des pistes cyclables
- > Réalise des aménagements au bénéfice des communes en sécurisant, requalifiant ou embellissant des secteurs identifiés

La gestion des carrefours à feu

Depuis 2018 et la refonte de la compétence voirie, la direction gère la totalité des carrefours à feux présents sur le territoire de l'agglomération à savoir une soixantaine.

Il s'agit en premier lieu d'organiser les interventions de dépannage, d'entretien courant (changement d'ampoules, de carte électronique etc.) mais aussi de vérifier le bon fonctionnement des feux conformément à la réglementation en vigueur.

La montée en compétence dans ce domaine nous permet d'intervenir ponctuellement pour modifier les cycles des feux et ainsi optimiser le fonctionnement des carrefours à feux qui le nécessitent, ceci en fonction des objectifs recherchés pour les différents usagers (modes actifs, transports en commun, trafic véhicules etc.).

Une réflexion est actuellement menée pour se doter d'un logiciel permettant de signaler à distance les dysfonctionnements mais aussi de régler à distance le phasage des feux.

En parallèle de l'acquisition du logiciel, il s'agira également de moderniser et fiabiliser le réseau de transmission des données depuis chacun des carrefours jusqu'au siège de l'agglomération en installant de la fibre optique ou du câble cuivre quand cela est possible en lien avec la direction des systèmes d'information. En cas d'impossibilité technique ou de coût trop élevé, une liaison par le réseau de téléphonie mobile est toujours possible.

Chiffre clé

- > Le montant des travaux mandaté pour 2019 est de 2 530 000 € TTC.



En lien avec la construction du Pôle d'échanges multimodal de Chambéry, l'aménagement du parvis de la gare s'est terminé en octobre 2019. Lieu d'échanges entre les différents modes de déplacement train, voiture, bus, vélo et piéton, cette place devient la porte d'entrée de la ville depuis la gare. La plantation de 28 arbres, 390 arbustes et 460 plantes vivaces et couvre sols, soit 700 m² de surface végétalisée, ainsi que l'installation d'assises pour le repos ou l'attente du train, transforment la place de la gare en un espace qualitatif et convivial. La réalisation de cet aménagement qui s'étend depuis le débouché de la rue Sommeiller jusqu'à l'avenue du Maréchal Leclerc a nécessité un investissement de 1 307 000 € HT



Rue Sommeiller, Chambéry
Montant des travaux : 255 000 € HT

■ **Rue Sommeiller à Chambéry** : dans la continuité des aménagements de la place de la Gare, Grand Chambéry a requalifié la rue Sommeiller dans son ensemble avec pour objectifs la sécurisation des déplacements piétons en élargissant les trottoirs, la réduction de la chaussée à une voie de circulation pour réduire la vitesse des automobilistes, le maintien du stationnement pour l'activité commerciale et la rénovation de l'éclairage public et des revêtements pour plus de confort.



Avenue des Chevaliers Tireurs, Saint-Baldoph
Montant des travaux : 804 000 € HT dont 696 000 € HT pour Grand Chambéry

■ **Avenue des Chevaliers Tireurs à Saint-Baldoph** : sécurisation et requalification paysagère de la route des Chevaliers Tireurs, en entrée de ville de Saint-Baldoph ; création d'une voie verte, espace partagé pour les piétons et les cycles, y compris une passerelle pour traverser l'Albanne ; mise en accessibilité de l'arrêt de bus « Terraillet » ; enfouissement des réseaux ; rénovation et extension de l'éclairage public ; gestion des eaux pluviales.



Route de la Cascade, Jacob-Bellecombette
Montant des travaux : 221 000 € HT

■ **Route de la Cascade à Jacob-Bellecombette** : sécurisation par la mise en sens unique et la création de trottoirs ; double sens cyclable ; modernisation de l'éclairage public.

Parole d'élue



2019 a été pour Grand Chambéry une grande année en matière de mobilité, avec le déploiement de nouveaux services sur le réseau de bus, la livraison du nouveau Pôle d'échanges multimodal ou bien encore la poursuite d'actions innovantes telle que la voiture partagée. Avec ces nouveaux outils, Grand Chambéry entre pleinement dans l'ère de l'intermodalité et donne une nouvelle définition d'une mobilité pensée dans sa globalité, combinant différents modes de déplacements pour que chaque trajet devienne plus fluide, symbole d'une mobilité synchronisée. 2019 marque également l'approbation du nouveau Programme d'orientation et d'actions déplacements intégré au PLUi-HD qui porte l'ambition d'une multimodalité interconnectée prenant en compte les besoins de mobilité à la bonne échelle. Un nouveau défi s'ouvre devant nous.

Josiane Beaud
Vice-présidente en charge des transports, déplacements et du schéma de déplacements

Transports et mobilités

La Direction Transports et mobilités

- > Met en œuvre le projet Territoire mobile de refonte des mobilités prenant en compte tous les modes de déplacements
- > Développe les transports collectifs et les services complémentaires (auto partagée, co-voiturage, Vélobulle, Vélostation etc.)
- > Développe les modes actifs (marche, vélo) et initie le changement de comportement
- > En lien avec les partenaires, développe une offre de mobilité multimodale efficace dépassant les limites du territoire

Des réseaux connectés et accessibles

- > 17 arrêts de bus équipés de E-paper, dispositif innovant d'information en temps réel aux arrêts
- > Une nouvelle application smartphone de mobilité multimodale « Synchro »
- > Une nouvelle centrale d'appels multimodale « Allo Synchro »
- > Le premier totem tactile des mobilités installé en gare de Chambéry
- > De nouveaux distributeurs automatiques de titres de transports implantés à l'arrêt de bus « Gare »
- > Le Wi-Fi déployé à bord des bus circulant sur les lignes « Chrono »
- > L'arrêt « Forgerie » à Cognin équipé d'un Ecobanc pour recharger les smartphones
- > 17 quais bus rendus accessibles
- > 8 vélos à assistance électrique renouvelés à la Vélostation
- > Déploiement d'un nouveau calculateur d'itinéraires vélos



Synchro, la nouvelle marque des mobilités représente toute l'ambition de l'agglomération en matière de mobilité avec une vision novatrice des déplacements et la volonté d'accroître la dynamique mobilité.

Le schéma directeur des aménagements cyclables de Grand Chambéry, approuvé dans le cadre du PLUi HD, prévoit la réalisation de 82 km de projets :

- > 59 km à créer
- > 23 km à améliorer



En plein cœur de ville, le pôle multimodal comprend notamment la Vélostation avec un service de location de 600 vélos et une consigne de près de 500 places avec accès direct au quai. La nouvelle billetterie multimodale (trains, bus, cars, vélos, co-voiturage) est en parfaite adéquation avec les nouveaux besoins et modes de vie de chacun.

Chiffres clés

Réseau Synchro Bus

- > 38.2 km parcourus en moyenne par habitant par an
- > 3.99 €, le coût kilométrique total, y compris les amortissements
- > 19.8%, la participation des usagers au coût du transport
- > + 10 % du nombre d'abonnés annuels
- > 298 sur 453 quais bus accessibles classés prioritaires mis aux normes
- > +3.3 % d'augmentation du trafic sur tout le réseau

Lignes Chrono

- > +5.6% de fréquentation

Synchro Access'

Service de transport à la demande dédié aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel

- > 961 abonnés

Vélostation

- > 4 975 contrats de location
- > 978 contrats de consigne
- > 8 947 voyages Vélobulle

- **Choix de la société Keolis** comme exploitant du réseau Stac, à partir du 1er janvier 2019 et ce pour une durée de 6 ans
- **Approbation du Programme d'orientation et d'action déplacements**, dans le cadre du PLUi-HD, intégrant notamment un nouveau schéma directeur des aménagements cyclables.
- **Lancement de trois études :**
 - Armature de la mobilité sur le territoire du SCOT
 - Transport de marchandises en ville
 - Optimisation des systèmes de transports collectifs dans le ressort territorial de Grand Lac et de Grand Chambéry
- **Poursuite des participations aux instances de gouvernance :** accès français au Lyon/Turin, capacités ferroviaires sur l'axe Aix-les-Bains/Chambéry, Montmélian etc.
- **Inauguration du nouveau Pôle d'échanges multimodal (PEM)** et mise en service de la nouvelle Vélostation dotée d'une consigne de 500 places et de l'agence multimodale Synchro.
- **Synchro**, devient la nouvelle marque des mobilités sur tout le territoire.
- **Lancement du réseau Synchro bus** enrichi de nouveaux services : services de soirée, Flexo etc.
- **Création de nouveaux titres de transports** (ticket 2 voyages et ticket liberté, abonnement heures creuses etc.) et vente de titres à bord maintenue uniquement en dépannage.
- **Création de la Société publique locale Agence écomobilité Savoie Mont Blanc** par Grand Chambéry et ses partenaires.
- **Mise en place de nouvelles mesures d'accompagnement des plans de mobilité** d'entreprises et d'administrations
- **Réalisation d'un nouveau terminus de bus** sur la commune de Jacob-Bellecombette
- **Réalisation de nouveaux aménagements pour les cycles :**
 - Saint-Baldoph : route des Chevaliers Tireurs (voie verte), chemin de la Saint-Martin (chaucidou) et rue des Terraillets (marquage d'une bande cyclable en direction du sud)
 - Jacob-Bellecombette : rue Jean-Baptiste Richard (bande cyclable montante)
 - Chambéry : rue Sainte-Rose (bande cyclable en direction de Barberaz), boulevard des Monts (bande cyclable montante)
 - La Ravoire : carrefour Barreaux - Carpinelles (carrefour surélevé)

Parole d'élus



En 2019 Grand Chambéry a préparé l'avenir de ses grands équipements. Grâce à un pilotage budgétaire efficace, des équipes opérationnelles spécialisées compétentes et des choix stratégiques opérants, l'agglomération s'est donné les moyens de répondre aux défis de demain. Ainsi en parallèle du chantier de construction de la future piscine aqualudique du stade Auvergne-Rhône-Alpes, le travail a porté sur la définition des conditions d'accueil de la future piscine, le lancement d'une offre de vente de billetterie sur Internet, la préparation des conditions de mise en œuvre de la future réhabilitation de la piscine de Buisson Rond. Dans cette même dynamique, notre partenaire Savoieexpo Evénements concessionnaire du parc événementiel du Phare a amorcé la modernisation et l'extension du parc des expositions. Enfin des réflexions sont menées avec les usagers de l'aérodrome sur l'amélioration de son environnement et de ses fonctionnalités.

David Dubonnet
Vice-président en charge
des équipements collectifs, sportifs
et associatifs et des relations
avec les clubs sportifs

Grands équipements

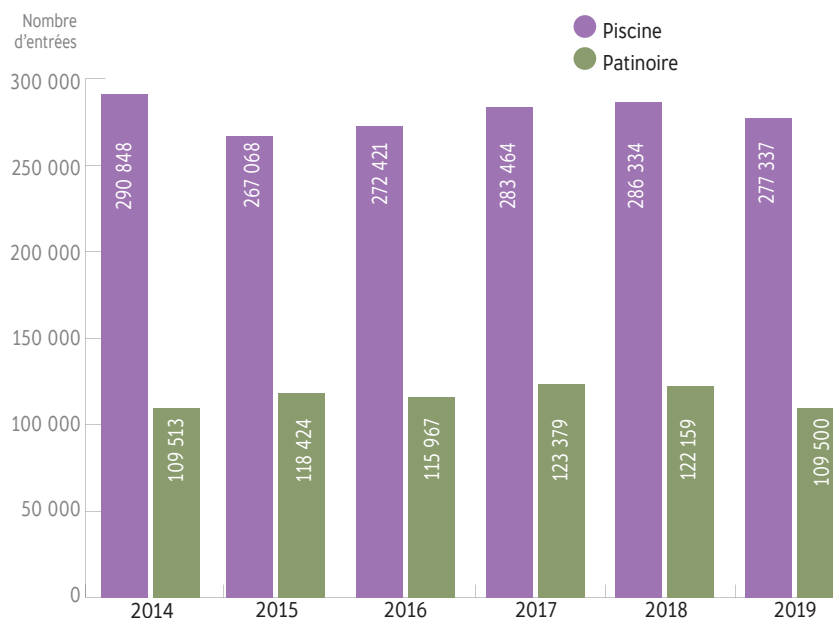
La Direction Grands équipements

- > Exploite et anime les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire : piscine et patinoire, aérodrome, parc événementiel Le Phare, parc des expositions, gymnases des lycées ainsi que la chartreuse d'Aillons
- > Apporte un soutien partenarial dans le domaine des loisirs événementiels, du sport, de la culture
- > Garantit le pilotage de projets stratégiques répondant aux enjeux du territoire

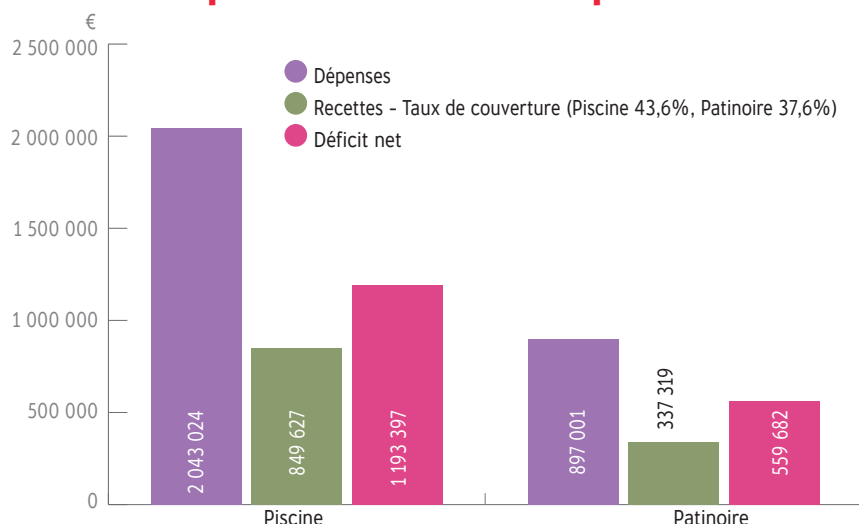
Piscine et patinoire : nombre d'entrées

	Piscine	Evolution / 2018	Patinoire	Evolution / 2018
Grand public	178 603	-0,7%	49 193	-10,3%
Scolaires	56 290	-4,2%	25 317	-1,1%
Associations	41 713	-9,5%	21 751	-16,5%
Manifestations	731	-56,9%	13 239	-15,6%
Total	277 337	-3,15%	109 500	-10,4%

Piscine et patinoire : évolution de la fréquentation depuis 2014



Piscine et patinoire : bilan d'exploitation



Nota bene, recettes exceptionnelles patinoire non comprises dans le bilan, pour un montant de 76 810 € (remboursement TF antérieures indues).

Chiffres clés

Coût par usager :

> Patinoire : 8.19 €

> Piscine : 7.36 €

Prix moyen d'entrée par usager

dont usagers gratuits :

> Patinoire : 3.08 €

> Piscine : 3.06 €

Le parc évènementiel (Phare et Parc des expositions) : manifestations et nombre d'entrées

	Manifestations		Entrées		
	2018	2019	2018	2019	Records
Activité culturelle	19	25	45 710	70 132	2019 nouveau record
Activité sportive	22	22	65 643	71 649	2011 : 96 553
Activité économique	36	20	10 343	6 775	2013 : 48 078
Evènements divers (Phare)	8	14	4 300	7 540	2019 nouveau record
Evènements divers (Parc)	26	17	37 982	31 621	2018 : 37 982
Foire de Savoie	1	1	82 686	96 279	2019 nouveau record
Salons	17	16	71 101	86 891	2019 nouveau record
Séminaires	10	3	2 050	820	2018 : 2050
Total	131	118	319 815	371 707	

■ **Lancement de la vente en ligne des entrées et prestations à la piscine et la patinoire** : à partir de janvier 2019, le numérique est mis au service des usagers de la piscine et de la patinoire pour l'achat d'entrée, la location de patins ou la réservation de cours d'aquagym. Cette nouvelle expérience digitale a convaincu 8% des usagers.

■ **Réflexion autour d'une étude de faisabilité et opportunité en vue d'un 3ème équipement aquatique sur la commune de la Motte-Servolex** : l'analyse a porté sur la projection des besoins pour les 30 prochaines années, le coût prévisionnel de réalisation et d'exploitation, laquelle a été présentée en Comité des maires.

■ **Projet de restructuration de l'aérodrome de Challes-les-Eaux** : ce projet intègre la rénovation de la tour de contrôle pour accueillir hébergement et restauration aux normes, la vente du foncier pour ériger une serre bioclimatique en lieu et place des bâtiments d'hébergement et de restauration vieillissants et le repositionnement de l'aéro-camping.

■ **Déploiement des préparatifs inhérents à l'ouverture de la future piscine aquatique du stade Auvergne-Rhône-Alpes** : élaboration de la politique tarifaire, lancement des marchés de fourniture et d'équipement spécifiques, projections organisationnelles.

■ **Exploitation des équipements collectifs d'agglomération** : poursuite des axes traditionnels d'accueil à la piscine et patinoire. Les périodes de vacances scolaires très ensoleillées ont minoré la fréquentation du grand public à la patinoire de même que la fin de l'accueil du pôle France de hockey sur Glace – de 18 ans, centralisé à Paris par la fédération. Belle année 2019 pour la piscine malgré un résultat brut en deçà de 2018 notamment en raison du décalage de programmation des écoles primaires et cours collectifs en fin d'année, compte tenu du planning d'ouverture de la piscine aquatique.

Parole d' élu



Depuis juillet 2017, date de sa création, Chambéry-Grand Lac économie a accompagné plus de 500 entreprises dans leur recherche de locaux, de terrain ou leur besoin d'accompagnement à la création ou au développement. 79 entreprises ont été créées entre juillet 2017 et décembre 2019.

Pour conforter l'attractivité économique de notre territoire et renforcer notre offre, trois Appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés en 2019. Ils portent sur les parcs d'activités Les Sources à Grésy-sur-Aix, Les Massettes à Challes-les-Eaux et le futur quartier de la Cassine à Chambéry. Ils complètent les trois autres AMI lancés en 2018. L'AMI pour l'implantation de locaux mixtes sur le parc d'activités de Côte-Rousse, a abouti à la sélection d'un constructeur national pour investir dans un projet hautement qualitatif sur notre territoire, en quartier politique de la ville. Sur le parc d'activités des Fontanettes, la phase n°2 a été engagée sur 1,2 ha. Par ailleurs, la préparation du terrain d'accueil des futurs locaux de l'Académie du handball a été lancée. Enfin les premières pierres et inaugurations de 2019 illustrent la concrétisation des projets économiques, au service des entreprises et de l'emploi sur le territoire.

Alain Thieffent
Conseiller auprès du Président en charge de la requalification des parcs d'activité économique

Economie

Chambéry - Grand Lac économie

- > Assure le développement économique du bassin de vie regroupant les agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains
- > Aide à la création, au développement, à l'implantation et au maintien des activités économiques génératrices de ressources financières et d'emplois, en tenant compte des problématiques du développement durable et de l'environnement sur le territoire
- > Développe et gère les 23 parcs d'activités économiques des deux agglomérations



Futur quartier La Cassine à Chambéry

- > 23 hectares
- > 90 000 m² de bureaux
- > 15 000 m² d'autres activités économiques
- > 1,2 hectare de parc de verdure
- > 6 000 m² de commerces
- > 5 000 m² hôtels
- > + 6 000 emplois
- > + 900 habitants



Un projet de densification a été lancé sur le parc d'activités de Côte-Rousse, en réponse aux besoins des entreprises artisanales installées en quartier « Politique de la Ville ». Le projet a donné lieu à un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) et l'entreprise Concept Ty, installée en Bretagne, a été désignée lauréat de cet AMI avec un projet de l'ordre de 4 000 m².



Pose de la première pierre de Supernova, ensemble architectural innovant de 6 610m², modulable au gré des besoins des entreprises (surfaces, achat, location, ateliers etc.), composé de 2 ailes de part et d'autre d'une rue de livraison pour desservir les ateliers en rez-de-chaussée et reliées entre elles par des coursives en étages.



Linklab est le premier ensemble immobilier à sortir de terre sur le quartier de La Cassine. Signé par l'agence Patriarche, le projet apporte sur près de 10 000 m², 6 niveaux et 2 bâtiments, une réponse architecturale fonctionnelle, innovante et flexible aux nouveaux rythmes de vie des entreprises tournées vers le digital.



Au service du développement économique de :



■ Lancement de 3 Appels à manifestation d'intérêt pour :

- la création d'un hôtel associé à des services sur le parc d'activités Les Sources à Grésy-sur-Aix
- la création d'un hôtel associé à un immeuble de bureaux sur le parc d'activités Les Massettes à Challes-les-Eaux
- la construction d'un immeuble tertiaire et coliving sur le futur quartier de la Cassine à Chambéry.

Sur le Salon de l'immobilier d'entreprise, près de 100 dossiers ont été retirés. Au total ce sont 6 AMI qui ont été lancés depuis la création de Chambéry-Grand Lac économie.

■ Labellisation capitale French Tech et lancement du centre d'entrepreneuriat :

le printemps 2019 a été marqué par la labellisation de French Tech Alps parmi les 13 « capitales French Tech » et la pose de la première pierre du futur centre d'entrepreneuriat sur Savoie Technolac. Ce centre aura pour mission de permettre l'éclosion et l'accompagnement de projets de création d'entreprises ainsi que l'hébergement d'entreprises innovantes. Il accueillera l'Incubateur Savoie Technolac, le Village by CA Savoie, un hôtel mais aussi des projets innovants de l'Université Savoie Mont Blanc et de l'INES.

■ Déploiement de la mobilité hydrogène :

dans le cadre du projet Zéro Emission Valley (ZEV) piloté par la région Auvergne-Rhône-Alpes, la première pierre de la station hydrogène de Chambéry a été posée le 20 juin en présence de Laurent Wauquiez. Autour de Chambéry et Aix-les-Bains, grâce au dispositif ZEV, 19 entreprises et structures se sont portées volontaires pour s'engager dans la mobilité hydrogène en achetant au total près de 40 véhicules. Obtenus par l'électrolyse de l'eau, les 40 kg d'hydrogène produits par jour par la station permettront la recharge d'une flotte de plus de 50 véhicules. D'autres projets hydrogène sont en cours comme la mise en circulation de bus à hydrogène sur l'agglomération de Grand Chambéry, ou à l'étude comme un projet de navette autonome.

Parole d' élu



La compétence du développement touristique, coordonnée par Grand Chambéry Alpes Tourisme, poursuit en 2019 le déploiement du Schéma de développement touristique 2017/2022 dans toutes ses composantes.

Parmi les nombreux projets, je citerai les aménagements éco-touristiques des Îles du Chéran et la passerelle Picot, ou encore le lancement des travaux du Pays suspendu des géants à Aillon-le-Jeune illustrant la diversification touristique des Bauges.

Par ailleurs l'accompagnement de la qualification de l'offre d'hébergement et de l'animation commerciale des acteurs du tourisme d'affaires avec une exigence de qualité et d'excellence ; l'important travail de marketing touristique territorial (phase diagnostic en 2019) ou encore la définition du portrait identitaire du territoire faisant ressortir nos singularités, nos atouts, nos valeurs, sont autant d'actions qui permettront de mener une promotion touristique encore plus audacieuse en révélant toutes les richesses de notre territoire.

Pierre Hémar
Vice-président en charge
du tourisme et de l'aménagement
du territoire des Bauges

Développement touristique

La Direction Développement touristique

- > Aménage et développe l'offre touristique autour de trois axes : le tourisme d'affaire en lien avec Chambéry Grand Lac Economie, le tourisme outdoor promouvant les activités de montagne et le tourisme urbain et de santé valorisant les propositions locales de bien-être et de thermalisme
- > Valorise les atouts touristiques du territoire afin de développer l'attractivité touristique et la fréquentation des publics et le développement économique de l'agglomération

Le Schéma de développement touristique 2017/2022, défini à l'issue d'une large concertation, affiche une double ambition :

- > Affirmer le territoire au sein de l'espace régional européen (+5H), comme une destination incontournable de loisirs de montagne et d'outdoor, dotée d'une offre culturelle et patrimoniale de référence.
- > Challenger l'offre des grands lacs italiens en s'appuyant sur les ressources d'un ensemble élargi, incluant Aix-les-Bains Riviera des Alpes et le réseau des Lacs Savoie-Mont-Blanc notamment.

Le dispositif s'appuie sur un diagnostic du potentiel touristique de la région et a défini un positionnement stratégique autour d'un plan d'actions dont certaines ont été réalisées en 2019.

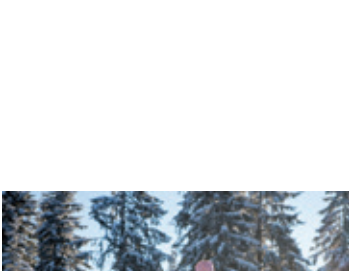
1. Qualifier l'offre de services du territoire : les fondamentaux d'une destination touristique

Objectifs / Actions	Actions réalisées en 2019
1.1 Renforcer l'aménagement et la mise en marché des itinéraires de randonnée et sites dans une logique de découverte ▪ Favoriser la diversification des activités pratiquées toute l'année ▪ Valoriser les patrimoines et savoir-faire dans une logique de découverte ▪ Combiner les filières pour enrichir l'offre, créer du lien entre les acteurs et diffuser les flux	▪ Déploiement du schéma directeur des itinéraires de randonnées avec le lancement du marché de qualification, entretien et balisage des sentiers pour une mise en œuvre dès 2020



1.2 Qualifier et développer la capacité d'accueil : l'hébergement - Développer et diversifier la capacité d'accueil du territoire (hébergement) - Fixer les clientèles sur le territoire pour créer du séjour - Rendre l'offre d'hébergement plus attractive	- Accompagnement et aide à la modernisation des hébergements et plus particulièrement requalification des centres de vacances à la Féclaz : chalets de l'Aurore et de La Villette - Accompagnement et portage du projet de Centre nordique éducatif et sportif (CNES) à la Féclaz	
1.3 Vers une destination connectée et de partage - Qualifier l'expérience numérique des visiteurs - Favoriser la notoriété	Déploiement de l'Appel à manifestation d'intérêt piloté par le département de la Savoie pour la couverture en très haut débit des communes touristiques	
1.4 Adapter la fonction d'accueil touristique aux attentes de la clientèle - Structurer les fonctions d'accueil en cohérence avec les points d'ancrage touristiques majeurs et le positionnement stratégique retenu - Faciliter la convénience Touristique	Elaboration et mise en œuvre du Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (SADI) touristique : projets d'aménagements Bureau d'information touristique de Challes-les-Eaux, Aillons-Margériaz 1000, La Féclaz, accueil gare et aéroport Chambéry, acquisition véhicule mobile dédié, développement kits promo et info	

2. Identifier les pôles d'excellence moteurs de l'attractivité de la destination

Objectifs / Actions	Actions réalisées en 2019	
2.1 Deux pôles de loisirs touristiques majeurs : Grand espace naturel Outdoor & Chambéry-Challes - Créer un esprit d'innovation et de transition pour faire évoluer l'offre des Bauges et la positionner comme une référence de la moyenne montagne à l'international, en synergie forte avec le PNR des Bauges - Structurer l'espace et le rendre lisible en renforçant l'attraction et la visibilité des pôles majeurs - Organiser la logique de révélations / exploration / découverte sur les pôles majeurs : offre culturelle et outdoor	- Définition de nouveaux parcours thématiques afin de révéler le centre-ville de Chambéry et valoriser les thermes de Challes Les Eaux - Déploiement des schémas directeurs du Grand Espace Naturel Outdoor des Bauges (Féclaz stations village, accueil Saint-François-de-Sales, masterplan Aillons-Margériaz) - Réalisation de la phase I du pôle éco-touristique des Îles du Chéran et de la passerelle Picot	
2.2 Révéler 3 pôles thématiques d'excellence : culture – vélo – nordique - Développer de manière offensive l'offre sur des centres d'intérêt touristiques porteurs d'image et de retombées économiques - Valoriser les ressources différenciantes du territoire et notamment les patrimoines, savoirs-faire et terroirs - Combiner les filières pour enrichir la palette d'offres 4 saisons, créer du lien entre les acteurs et diffuser les flux	- Développement du label de l'accueil vélo - Aménagement et promotion de la véloroute V63, suivi de concept outdoor La Ruche/Inukshuk, pour donner suite au programme ALCOTRA REVAL de 2015 à 2018	
2.3 Concentrer les efforts sur les filières d'excellence économiques pour booster le tourisme d'affaires - Augmenter la fréquentation et les retombées économiques du territoire via la clientèle « affaires » - Intégrer l'approche économique dans le développement du tourisme du territoire - Augmenter l'acquisition de parts sur les marchés Congrès / Congr'Expo / Séminaires d'entreprise / Incentive	- Mise en place d'un club des ambassadeurs et d'un club affaires - Organisation d'un lunch défi business sur les filières d'excellence économique du territoire	
2.4 Développer la mobilité durable, au service de la circulation interne des flux touristiques - Mailler touristiquement le territoire - Inscrire l'offre de mobilité touristique en cohérence avec le développement durable du territoire : TEPOS, Parc Naturel	- Etude sur les mobilités, mise en place du covoiturage avec Synchro en complémentarité avec les autres offres de transport - Accompagnement des navettes vers les domaines skiables	

Parole d'élus



La direction de l'eau et de l'assainissement est entrée en 2019 dans une année qu'on pourrait qualifier de « plein exercice sur le territoire unifié ». En effet, après une première année de mise en place, une deuxième année de diagnostic et de travail préparatoire, cette 3ème année post fusion a enfin permis la réalisation d'investissements importants sur les Bauges pour mettre à niveau le patrimoine de l'eau. Les résultats ont été immédiatement visibles avec l'amélioration très nette du rendement des réseaux de ce secteur. Ces investissements sont soutenus massivement par le contrat de bassin versant du lac du Bourget qui a été signé avec l'Agence de l'eau pour la période 2019-2020 et va permettre à notre agglomération de bénéficier de subventions pour sécuriser les approvisionnements en eau potable et protéger les ressources.

Parmi les faits marquants de l'année 2019 signalons la parution du nouveau règlement de l'eau potable unifié, ou encore la diminution du taux d'impayé grâce à un travail étroit de partenariat avec la Trésorerie. Enfin, alors que les demandes par internet ont augmenté de 54%, la mise en service de Simplici en fin d'année permettra de fluidifier les démarches en ligne de nos abonnés.

Jean-Maurice Venturini
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Eau et assainissement

La Direction Eau et assainissement

- > Garantit à chacun l'accès à une eau potable de qualité au moyen d'un réseau de production et de distribution de l'eau potable maîtrisé
- > Préserve l'environnement et le cadre de vie de l'agglomération par la collecte et la dépollution des eaux usées et le contrôle de l'assainissement autonome
- > Développe une relation de l'usager qualitative en adaptant et modernisant ses pratiques et procédures

Chiffres clés

- > 7 477 510 m³ d'eau vendus aux habitants de l'agglomération
- > 13 257 537 m³ d'eau traités par l'Usine de dépollution des eaux usées
- > 53 718 appels téléphoniques
- > 10 538 abonnements
- > 8 836 résiliations
- > 11 249 demandes numériques, soit une augmentation de 54.5 % en un an
- > 6 988 paiements en ligne, soit une augmentation de 31% en un an
- > 74 400 abonnés au 31 décembre 2019
- > 1 107 kms de réseaux d'alimentation en eau potable
- > 673 kms de réseaux d'eaux usées
- > 490 kms de réseaux d'eaux pluviales



Livraison du bassin de stockage et restitution (BSR) dont l'objectif est de créer un bassin de délestage, qui permet de conserver 8 000 m³ d'eaux usées et pluviales et de les traiter dès que l'usine de dépollution de Chambéry a la capacité d'absorber ce flux, hors période de grosses précipitations. Le but affiché de protection de l'environnement permet ainsi de limiter les déversements à la Leysse et au lac du Bourget en temps de pluie et ainsi de protéger les milieux naturels.



Création de la station d'épuration, La Thuile



Réhabilitation des conduites d'eau potable par éclatement, avenue de La Boisse et avenue des Ducs, Chambéry



Construction du réservoir du Mollard 2, cuves de 400 m³, Bassens

■ **Réalisation de travaux sur les équipements d'assainissement** : 350 mètres linéaires ont été renouvelés pour un montant de 73 197 €

- Création de la station d'épuration, La Thuile
- Création d'un réseau d'assainissement collectif, hameaux de Fornet et Boyat, Curienne
- Création d'un réseau d'assainissement collectif, Les Charmillons Saint-François-de-Sales
- Aménagement des locaux du pôle assainissement à l'UDEP, Chambéry

■ **Réalisation d'études et travaux structurants dans le domaine de l'eau potable** :

- Renforcement de la conduite d'adduction entre le réservoir de Bataillarde et le Tremblay, La Motte Servolex
- Etude des secours réseau d'eau potable entre Cognin et Saint-Cassin (puits Pasteur et source de la Combe)
- Etudes de diagnostic de l'ensemble des captages des Bauges et procédures administratives sur périmètres de protection
- Schéma directeur d'adduction en eau potable pour les communes des Bauges
- Secours en eau potable entre les réservoirs de la Coche et Grande Montagne, station de pompage (puits Pasteur / source Joigny), Saint-Baldoph

■ **Réalisation d'études prospectives dans le domaine de l'assainissement** :

- Rénovation des collecteurs des périmètres des puits des Iles et Joppet
- Rénovation du collecteur unitaire centre ancien Chambéry.
- Diagnostic des stations d'épuration du plan d'eau de Lescheraines (raccordement sur le réseau de la station d'épuration de la Madeleine)
- Diagnostic des stations d'épuration de Curienne et Le Noyer

■ **Maintien du réseau d'eau potable** : le taux de renouvellement 2019 est de 1.08 % soit 12 kms pour un montant global de 3 900 000 €

- Construction du réservoir du Mollard, 2 cuves de 400 m³, secteur des Monts, Bassens
- Renouvellement du réseau d'eau potable et pose d'une conduite refoulement pour secours du réservoir Grande Montagne, route de Chartreuse, Saint-Baldoph
- Renouvellement du réseau d'eau potable de la rue des Bissières aux voies SNCF, avenue de La Motte Servolex, Chambéry
- Réhabilitation des conduites d'eau potable par éclatement, avenues de la Boisse et des Ducs, Chambéry
- Renforcement du réseau d'eau potable, hameau des Granges, Le Chatelard
- Maillage en eau potable, secours, La Motte en Bauges / Le Chatelard
- Restructuration du réseau d'eau potable, les Charmillons, Saint-François-de-Sales

■ **Evènements** :

- Signature du 3ème Contrat de bassin 2019 - 2024 par le CISALB et Grand Chambéry avec l'Agence de l'eau, pour un montant de 60.7 millions d'euros et un programme d'actions en faveur du lac du Bourget
- Etablissement du zonage assainissement et pluvial, enquête publique
- Prise de compétence Gestion des eaux pluviales urbaines
- Collaboration à l'élaboration du PLUi HD

■ **Adaptation et modernisation des services aux usagers** :

Mise en place de Simpl'ici, portail permettant aux usagers de faire une partie de leurs démarches en ligne : accès à son espace personnel, demande d'abonnement, résiliation, branchement, visite technique, paiement en ligne des factures, signalements (manque d'eau, fuite sur la partie publique et privée de l'installation, problème sur le réseau d'eaux usées ou pluviales etc.)

Parole d'élus



En 2019, la Direction de la gestion des déchets a consolidé sa réorganisation engagée en 2018, dont l'objectif est d'améliorer le service rendu aux habitants, à travers notamment la modernisation et sécurisation de la collecte, la lutte contre les incivilités et la poursuite des efforts pour la prévention des déchets.

Elle a mis en œuvre plusieurs projets majeurs : la refonte et l'équilibrage des circuits de collecte afin de permettre un travail des agents de collecte en sécurité conduisant à la fin du fini-parti, l'informatisation des circuits de collecte (main courante embarquée avec géolocalisation et guidage).

Elle a également engagé des diagnostics « déchetterie » et « conteneurisation », qui aboutiront à des propositions sur le niveau d'équipement et les services à l'utilisateur.

Daniel Rochoix
Vice-président en charge
des déchets ménagers et assimilés
et des programmes de prévention

Gestion des déchets

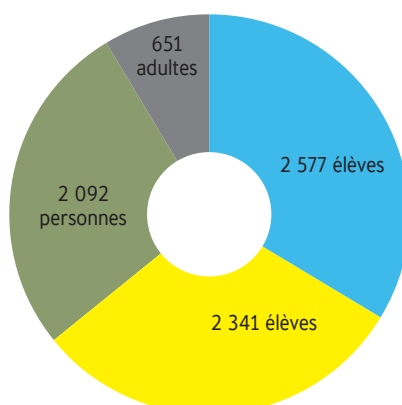
La Direction Gestion des déchets

- > Accompagne les habitants et les entreprises au changement de comportement pour des pratiques moins génératrices de déchets
- > Collecte les déchets des ménages et ceux des professionnels similaires aux déchets ménagers, par le réseau des 4 déchetteries et les collectes en camion
- > Les dirige vers des installations performantes de valorisation, par recyclage ou production d'énergie
- > Assure le lien avec les usagers grâce à un accueil téléphonique dédié et à une équipe de coordonnateurs de proximité et d'agents de communication

Coûts de la gestion des déchets, par grandes masses budgétaires, ramenées à l'habitant

	Dépenses en €	Coût / habitant / an en €
Traitement : incinération des ordures ménagères et tri des collectes sélectives	5 173 308	38.25
Collecte : ordures ménagères, collectes sélectives et verre (charges de fonctionnement et masse salariale en régie)	6 297 654	46.57
Plateforme des déchets verts de Champlat	432 847	3.20
Déchetteries : gestion, transport et traitement	2 511 706	18.57
Subventions, actions de communication et de prévention et masse salariale restante	1 144 354	8.46
Total des dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre et hors coûts aidés)	15 559 869	115.06

Evènementiels et animations : des outils pour accompagner le changement de comportement



- Animations scolaires réalisées en régie
- Animations scolaires réalisées en prestation
- Evènementiels : Dimanches de récup', Fête de la science, défi 0 déchet
- Ateliers et visites : centre de tri, incinérateur, plateforme compostage

L'économie circulaire



Forte du succès des 5 éditions annuelles précédentes de Un dimanche de récup', la manifestation phare dédiée à la réduction des déchets est désormais itinérante. Les événements organisés à Jacob-Bellecombette et St Jean d'Arvey ont réuni 1480 visiteurs sur les thèmes du jardinage, bricolage et d'un Noël zéro déchet.

Une matériauthèque éphémère a été organisée sur la déchetterie de Bissy en novembre. La forte fréquentation de cet événement nous incite à le renouveler de façon plus conséquente à l'avenir.



Chiffres clés

- > 2,1 kg : c'est la quantité de déchets ménagers et assimilés produite chaque seconde par le territoire
- > 499 kg : quantité moyenne de déchets produits par un habitant en 2019, **soit 12% de moins qu'en 2010**
- > 43 826 tonnes d'ordures ménagères, emballages ménagers et verres collectées par les agents de l'agglomération
- > Relations usagers : 4 226 appels au téléphone vert, 600 courriels, 500 courriers. Mise en place de la plate-forme Simpl'ici, en remplacement de l'application Urban Pulse.
- > 90 actions de communication ont été menées par les coordonnateurs de proximité et les ambassadeurs du tri. Ces actions d'information et de rappel des consignes de gestion et de tri des déchets ont concerné près de 8 000 foyers.
- > 315 actions correctives destinées à des foyers, commerces et entreprises par les coordonnateurs de proximité pour régler des problèmes de collecte et tri des déchets
- > La délibération de mars 2018 permet à l'équipe des relations usagers d'émettre des factures de nettoyage aux usagers ayant abandonné des déchets au sol. Des avertissements permettent de faire un premier rappel à ces contrevenants. 317 avertissements et 18 factures ont été envoyés.
- > 6,6 tonnes de déchets évités (ordures ménagères, emballages ménagers et verres, estimation sur un an) par les foyers du défi zéro déchet qui ont participé en 2019
- > 8 171 foyers équipés d'un composteur individuel et 84 sites de compostage collectif
- > 30 communes proposant le prêt gratuit de broyeurs à végétaux fournis par Grand Chambéry

■ **Poursuite de la conteneurisation** (conteneur grand volume enter-ré, semi-enter-ré ou en colonne aérienne) sur le même rythme : 120 nouveaux conteneurs et une centaine supplémentaire en rénovation. Cela permet de moderniser le mode de collecte, de réduire la pénibilité pour les agents et d'améliorer leur sécurité au travail. La réduction consécutive de la collecte en porte en porte réduit les nuisances pour l'usager et le risque d'incendie. Les incivilités sur les aires (dépôts sauvages, déchets non conformes) font l'objet d'une attention constante, avec notamment une facturation dès la 2ème alerte.

■ **Mise en œuvre de la main courante embarquée** : les camions de collecte (bennes et grues) ont été équipés d'informatique embarquée qui permet le guidage des équipes sur les circuits, la remontée en temps réel par les équipages des incidents de collecte et un meilleur suivi par le service.

■ **Réorganisation des tournées** : le « fini parti », source d'insécurité au travail, a pris fin, parallèlement à la révision des circuits de collecte. Ce projet s'est étalé sur plusieurs mois et les ajustements des circuits sont désormais réalisés en continu. La contribution des agents à ce travail a été cruciale.

■ **Engagement pour la réduction de la production de déchets** : le Contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) fait suite au Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet (TZGZD). Il est signé entre Grand Chambéry et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). C'est un des outils pour orienter les pratiques d'achat, d'utilisation, et de fin d'utilisation vers plus de durabilité, en visant la limitation des impacts sur l'environnement. Cela recouvre des notions comme l'écoconception, le bilan global, l'économie circulaire (réemploi, matériauthèques). Le second Défi zéro déchet, de septembre à décembre, a rassemblé 184 foyers.

Parole d'élus



En élaborant notamment son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), Grand Chambéry joue son rôle de collectivité coordonnatrice de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Transversale et multipartenariale, cette trajectoire de la politique Climat Air Énergie de Grand Chambéry doit fédérer les prises de conscience et impulser la mise en mouvement de tous les acteurs du territoire. En effet, Grand Chambéry ne pourra relever seule le défi de la transition climatique. Chacun doit contribuer, individuellement et collectivement, car nous sommes tous concernés. Les citoyens engagés et porteurs d'actions du type Centrale citoyenne, les collectivités locales sources d'expérimentation, les entreprises innovantes et la société civile (par l'intermédiaire d'associations, des jeunes générations notamment) sont autant de partenaires de Grand Chambéry pour atteindre les objectifs fixés et permettre l'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique.

Luc Berthoud
Vice-président en charge de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique.

Développement durable et transition énergétique

Le Service Agriculture et aménagement durable

- > Coordonne le Plan climat-air-énergie territorial
- > Développe les énergies renouvelables : production et consommation
- > Pilote la démarche de Territoire à énergie positive avec Grand Annecy, Grand Lac et le Parc naturel régional du Massif des Bauges
- > Pilote la démarche de labélisation Cit'ergie
- > Contribue à améliorer la qualité de l'air et limiter l'impact des épisodes de pollution grâce aux actions de la Convention régionale pour l'amélioration de la qualité de l'air et du Plan local de la qualité de l'air



Stratégique et opérationnel, le PCAET prend en compte l'ensemble des enjeux climat, air, énergie autour de plusieurs axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Adopté au Conseil communautaire du 18 décembre 2019, le PCAET de Grand Chambéry se décline en 5 axes structurants, 25 orientations stratégiques et 82 actions prioritaires :

- Axe 1 : Vers des mobilités agiles et durables
- Axe 2 : Piloter un bâti performant, sain et agréable
- Axe 3 : La végétation au service de l'adaptation au changement climatique
- Axe 4 : Valoriser les richesses du territoire
- Axe 5 : Doubler la production d'énergies renouvelables

Les différentes étapes de consultation et participation du public ont permis de construire un 6ème axe : Participation citoyenne.

Le budget du PCAET est de 138 millions d'euros dont 30% de Grand Chambéry et 70% des partenaires et subventions.



Le Contrat de développement territorial permet de financer des projets collectifs d'énergies renouvelables thermiques : bois-énergie, géothermie, récupération de chaleur et solaire thermique. Objectif : réduire les émissions de CO² pour un Territoire à énergie positive.



Sur le territoire de Grand Chambéry, le secteur résidentiel est la principale source d'émissions de PM₁₀* avec 60% d'émissions notamment pour ses besoins en chauffage. 96% de ces émissions sont dues au chauffage au bois peu performant. Pour améliorer la qualité de l'air, Grand Chambéry, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a mis en place un bonus Air / Bois pour aider les propriétaires d'anciens poêles à bois peu performants, inserts ou foyers ouverts à le changer pour un nouvel appareil. Cette action est la première du Plan qualité de l'air de Grand Chambéry dans lequel la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée aux côtés de Grand Chambéry. Un plan de 6 actions concrètes pour un montant total de 5,7 M€ sur 3 ans.

■ **Approbation du Plan climat air-énergie territorial de Grand Chambéry**

constitué de 5 axes structurants, 25 orientations et 82 actions prioritaires. L'évaluation financière des actions chiffrées s'élève à 138 millions d'euros dont 30% pris en charge par Grand Chambéry, sur la période 2020-2025. La programmation des actions a été déterminée selon plusieurs critères : efficacité, priorité et implication organisationnelle et budgétaire de Grand Chambéry. Le suivi et l'évaluation sont réalisés au moyen de 292 indicateurs de suivi opérationnels, 82 indicateurs clé et 14 indicateurs phare. Les contributions recueillies lors des phases de consultation du public ont permis de construire l'axe 6 relatif à la participation citoyenne.

■ **Gestion du dispositif d'aide pour financer les projets de production de chaleur renouvelable :**

dans le cadre du Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques, Grand Chambéry gère ce dispositif pour le compte de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Plus d'un million d'euros d'aides sont encore disponibles jusque fin 2020, pour des projets collectifs de production de chaleur renouvelable (bois-énergie, géothermie, récupération de chaleur, solaire).

■ **Mise en ligne du cadastre solaire :**

outil de cartographie numérique dynamique et gratuit, le cadastre solaire permet d'estimer le potentiel solaire des toitures. Disponible sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, il contribue au développement de la production d'énergie solaire (électricité et eau chaude).

■ **Renouvellement du label Citer'gie sur la période 2019-2023 :**

outil opérationnel d'amélioration continue des actions des services de Grand Chambéry, le label récompense pour 4 ans le processus de management et la qualité de la politique énergétique et / ou climatique de la collectivité. Cette labellisation a été obtenue avec une note de 55,9 / 100.

Parole d' élu



La révision du Schéma agricole s'est faite dans le cadre d'une démarche partenariale associant les 4 structures intervenant sur un ou plusieurs des enjeux agricoles du territoire. L'objectif est de prendre en compte les spécificités du territoire en matière d'agriculture selon le prisme urbain / rural.

Ainsi, Grand Chambéry, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, le Parc naturel régional de Chartreuse et le Parc naturel régional du Massif des Bauges se sont associés pour co-construire ce Schéma agricole territorial en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la sphère agricole.

Ce schéma doit permettre de s'accorder sur les différentes fonctions attendues de l'agriculture sur le territoire et vise à répondre aux enjeux agricoles de demain, à l'échelle des 38 communes urbaines et rurales de Grand Chambéry. Il doit aussi encourager le développement d'une agriculture multifonctionnelle intégrée et durable sur le territoire.

Luc Berthoud

Vice-président en charge de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique.

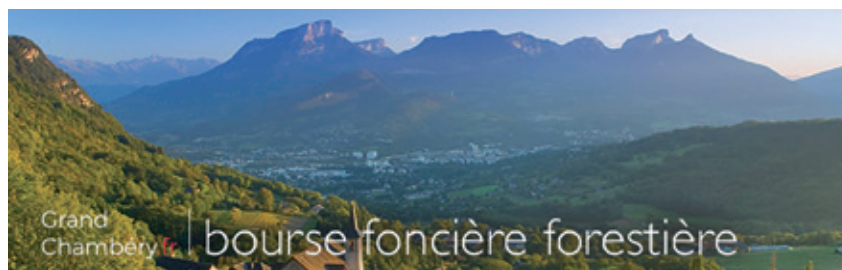
Agriculture et espaces naturels

Le Service Agriculture et aménagement durable

- > Accompagne une agriculture multifonctionnelle intégrée et durable par la mise en œuvre du Schéma agricole territorial
- > Soutient le développement des filières bois-énergie et bois d'œuvre grâce à la déclinaison du plan d'action de la Charte forestière, outil d'insertion des enjeux forestiers dans l'aménagement du territoire
- > Veille à la prise en compte des zones humides dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour un aménagement durable de l'agglomération



Grand Chambéry a fait l'acquisition d'un broyeur télécommandé pour restaurer les prairies et les alpages et éviter l'écobuage interdit par arrêté préfectoral. Ce broyeur est mis à disposition des agriculteurs et des collectivités du territoire par l'intermédiaire de l'association Racine.



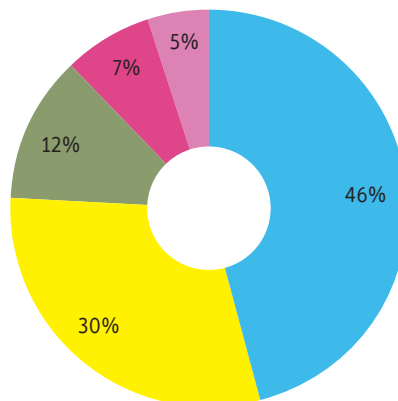
Depuis 2006 Grand Chambéry est compétente en matière de préservation et de valorisation des espaces naturels, en particulier la forêt. Pour répondre à ces enjeux et engager une véritable stratégie de développement local de la filière forêt-bois, une Charte forestière a été élaborée.

La retenue collinaire

La retenue collinaire de La Villette à La Motte-Servolex, d'une capacité de 12 000 m³, permet l'irrigation de 7 ha cultivés en maraîchage, grâce à un réseau dédié de 1 160 mètres linéaires. Le montant total du projet s'élève à 918 413 € HT.

Le financement de la retenue collinaire est assuré par l'Agence de l'eau (60%), le Fonds européen agricole pour le développement rural (10%) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes (10%).

Répartition des coûts



- Travaux liés à la retenue collinaire
- Travaux liés au réseau d'irrigation
- Etudes
- Maîtrise d'œuvre
- Foncier



La zone humide des Epinettes à La Motte-Servolex a fait l'objet de mesures compensatoires dans le cadre du projet de ZAC des Landiers Ouest. De même, un accompagnement a permis de définir la compensation pour la zone humide de Villeneuve à Cognin et la zone humide de La Cassine à Chambéry.

■ Approbation du Schéma agricole territorial 2020-2025 :

élaboré en partenariat avec la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Massif des Bauges, le Schéma agricole est décliné en 4 axes stratégiques et 1 axe transversal pour 40 actions opérationnelles :

- Axe A : Environnement et résilience (7 actions).
- Axe B : Gestion et partage des ressources (12 actions).
- Axe C : L'économie au service de l'humain (7 actions).
- Axe D : Vivre ensemble (13 actions).
- Axe E : Gouvernance et animation (1 action).

■ Création de la retenue collinaire de La Villette et du réseau d'irrigation associé à La Motte-Servolex :

le schéma directeur d'irrigation de l'Epine prévoit la construction de 3 retenues collinaires. La retenue collinaire de La Villette est dimensionnée pour conforter la production arboricole et maraîchère tout en préservant la ressource en eau d'un point de vue quantitatif. Une convention de mise à disposition et d'utilisation de la retenue collinaire et du réseau d'irrigation sera signée avec l'Association des agriculteurs irrigants de l'Epine pour définir les modalités de mise à disposition et d'exploitation de la retenue.

■ Elargissement de la bourse foncière forestière à l'ensemble du territoire :

depuis plusieurs années, Grand Chambéry gère une bourse foncière forestière pour les communes du territoire. Cet outil gratuit met en relation vendeurs et acheteurs afin de faciliter la vente, l'achat ou les échanges de parcelles forestières sur le territoire de l'agglomération. Cette bourse foncière est désormais également disponible pour les communes des Bauges de Grand Chambéry.

Parole d'élus



La loi Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) a conduit les collectivités à s'organiser pour l'exercice de cette compétence devenue obligatoire. Grand Chambéry a choisi d'exercer cette compétence sur un territoire cohérent au regard des bassins versants des cours d'eau. C'est ainsi que depuis le 1er janvier 2019, la compétence a été déléguée au CISALB et la direction des cours d'eau de l'agglomération mise à disposition de ce syndicat mixte pour le bassin versant du Lac du Bourget. Le SMIAC reste en charge de la Gemapi relevant des communes des Bauges par transfert de compétences. Ainsi, la gestion des digues, cours d'eau, zones humides etc. est réalisée sur le bassin versant du lac du Bourget par une unique structure. Elle est aujourd'hui porteuse du programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) ouvrant l'accès aux aides de l'Etat pour les démarches engagées par la collectivité dans le cadre de la lutte contre les inondations.

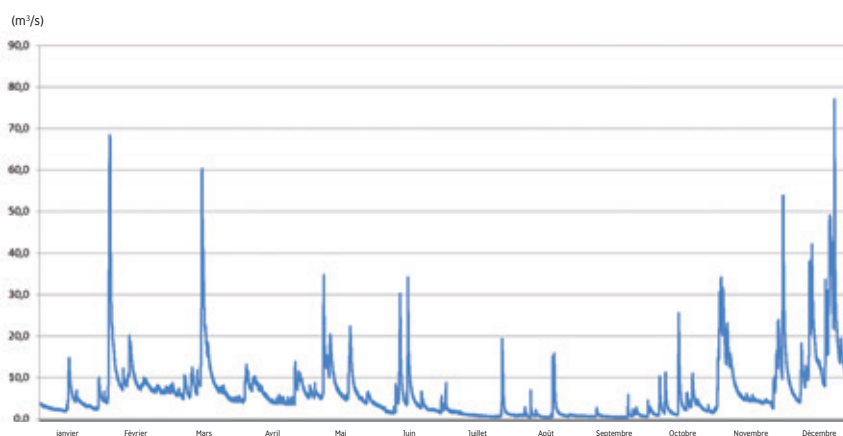
Luc Berthoud
Vice-président en charge
de l'agriculture périurbaine,
des cours d'eau, du développement
durable, des espaces naturels
et de la transition énergétique

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le service Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations de Grand Chambéry

- > Entretien des cours d'eau du bassin versant et leurs boisements, lutte contre les espèces végétales invasives
- > Restaure les berges, les digues et les milieux aquatiques
- > Protège contre les inondations par la gestion des systèmes d'endiguement et la prévision des crues
- > Préserve les zones humides grâce à la mise œuvre d'un plan d'action qui vise à restaurer et entretenir ces milieux remarquables

Débit de la Leysse



En 2019, l'hydrologie de la Leysse a été marquée par l'absence d'importantes crues et des niveaux particulièrement bas de juillet à octobre.



Les digues sont entretenues et surveillées pour limiter et prévenir les risques de rupture. 2019 a également été l'année de la visite périodique des ouvrages appelée VTA (visite technique approfondie).



■ Lancement du PAPI (Programme d'actions pour la prévention des inondations) d'intention en préambule au 3^{ème} PAPI dans le prolongement des projets achevés.

Pour poursuivre l'action engagée, il est nécessaire d'entamer une 3^{ème} démarche contractuelle. C'est l'objet du PAPI d'intention démarré début 2019 avec les études suivantes :

- L'étude Leyse aval dans le prolongement des travaux réalisés entre 2014 et 2018 pour boucler la protection de la zone d'activité des Landiers.
- L'étude sur l'Hyères permet de boucler la protection de la zone d'activité Bissy-Erier.
- L'étude sur la réduction globale de la vulnérabilité du territoire face aux inondations pour identifier les mesures à prendre pour un territoire moins vulnérable (urbanisme) et plus résilient (préparation aux événements).

■ Etude sur la franchissabilité de 6 seuils sur la Leyse en amont de Chambéry.

La réglementation impose à tout propriétaire de seuils de les rendre franchissables par les espèces piscicoles cibles identifiées dans le cours d'eau.

6 seuils successifs ont été identifiés par les services de l'Etat sur la Leyse. La collectivité a lancé en 2019 une étude visant à analyser les possibilités techniques pour rendre franchissable ces ouvrages. En décembre, le bureau d'étude a présenté 3 scénarios en présence des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau (partenaire financier de l'étude).

L'analyse technico/économique a permis de retenir un scénario qui est en cours d'étude au stade Avant-projet.

■ Travaux de retrait des atterrissements de l'Erier

Dans la ZA de l'Erier sur les communes de Chambéry et de La Motte-Servolex, l'Erier a accumulé de fins sédiments dans son lit, entraînant la formation de nombreux atterrissements qui se sont végétalisés avec le temps. A terme, ces éléments auraient causé une réduction de la section d'écoulement dans la traversée de la zone artisanale et des érosions de berges. Des travaux de retrait de ces atterrissements ont été réalisés au mois d'août. Sur ce secteur de 600 mètres, une section d'écoulement compatible avec les enjeux humains et économiques en présence a été maintenue. Le montant des travaux est de 15 372 € HT.

Restauration des zones humides



Zone humide	Fougères	Chassettes
Commune	Vimines	La Ravoire
Surface	1,9 ha	8,25 ha
Montant HT Maîtrise d'œuvre	2 115 €	2 000 €
Montant HT Travaux	17 957 €	26 671 €
Financement Agence de l'eau	6 077 €	16 755 €
Financement Région Auvergne Rhône Alpes	7 228 €	10 990 €

Opération rivières propres du 14 septembre 2019

- > 145 participants
- > 20 kilomètres parcourus
- > 8 cours d'eau (Leyse, Hyères, Albanne, Mère, Nant Bruyant, Erier, Curtine, Boisserette)
- > 2 740 kilos de déchets ramassés
- > 1 570 kilos recyclés (plastiques, cartons, verre, bois, aluminium)

2019

en chiffres clés

Finances

Budget de fonctionnement	133 millions
Budget d'investissement	70 millions
Montant des investissements de 2014 à 2020 en euros	205 millions
Montant des investissements déployés en faveur du Développement durable de 2014 à 2020 en euros	117 millions
Montant des investissements consacrés aux Transports et déplacements de 2014 à 2020 en euros	47 millions
Montant des économies réalisées sur le fonctionnement en euros	6.5 millions

Personnel

Nombre de salariés	504
Pourcentage de femmes parmi les salariés	35.71%
Pourcentage de femmes dans le comité de direction	38.46%

Mobilités

Nombre de voyages	9 459 021
Nombre de lignes chrono	4
Taux d'augmentation de voyageurs sur les lignes Chrono par rapport à 2018	+5.6%
Taux d'augmentation de voyageurs sur tout le réseau par rapport à 2018	+3.3%
Nombre d'abonnés Synchro Access, service de transport à la demande dédié aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel	961 soit +19.68%

Vélo

Nombre de kilomètres d'aménagements cyclables	92
Nombre de places de stationnement en consignes	750
Nombre de vélos classiques et vélos à assistance électrique à la Vélostation	600
Nombre de contrats de location à la Vélostation	4 975
Nombre de passages de cyclistes sur les 11 compteurs de l'agglomération	2 769 836 soit +15.02%
Nombre de personnes transportées en Vélobulle	8 947
Nombre de Plan de déplacements entreprise	119
Nombre de salariés engagés dans une démarche de mobilité durable	21 653
Soit en pourcentage de salariés recensés sur le territoire	36%
Nombre de Plan de déplacements établissement scolaire	26

Déchets

Quantité de déchets ménagers et assimilés produite chaque seconde par le territoire en kilos	2.1
Quantité moyenne de déchets produits par un habitant en kilos	499
Tonnes d'ordures ménagères, emballages ménagers et verres collectées par les agents de l'agglomération	43 826
Tonnes de déchets évités (ordures ménagères, emballages ménagers et verres, estimation sur un an) par les 100 foyers du défi zéro déchet qui ont participé en 2018	6.6
Nombre de sites de compostage collectif	84 soit +7.69%
Nombre de foyers équipés d'un composteur individuel	8 171 soit +4.76%

Equipements collectifs

Nombre d'entrées à la piscine	277 337
Nombre d'entrées à la patinoire	109 500
Nombre de manifestations au Parc événementiel	118
Nombre d'entrées au Parc événementiel	371 707

Eau

Nombre d'abonnements	74 400
Nombre d'eau vendue en m ³	7 477 510
Nombre d'eau traitée par l'usine de dépollution des eaux usées en m ³	13 257 537
Consommation d'eau par jour par habitant en litres	147
Nombre d'autorisations de déversements d'effluents industriels	148
Rendement global du réseau en %	72.4%

Communication

Nombre de connexions sur le site Grand Chambéry	595 521
Nombre de pages vues	1 358 880
Nombre de fans sur Facebook	11 367
Nombre de followers sur Twitter	3 546
Nombre d'abonnés sur Instagram	4 020

Notes

This image shows a full page of a document template. It consists of a white background with approximately 20 horizontal red dashed lines spaced evenly apart, providing a guide for writing or drawing. The lines extend across the entire width of the page.

1^{er}
**BASSIN
DE VIE**
le plus
attractif*

*Villes comprises
entre 50 000 et 100 000 habitants
Source : changerdeville.fr

12^e
**BASSIN
DE VIE**
où il fait bon
entreprendre*

*Classement France entière
L'Express 2017 et 2018

8^e
**BASSIN
DE VIE**
où il fait bon
travailler*

*Classement France entière
L'Express 2017 et 2018

2^e
**BASSIN
DE VIE**
où il fait bon
étudier*

*L'Étudiant 2018-2019
villes moyennes

Aillon-le-Jeune
Aillon-le-Vieux
Arith
Barberaz
Barby
Bassens
Bellecombe-en-Bauges
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Doucy-en-Bauges
Ecole
Jacob-Bellecombette
Jarsy
La Compôte
La Motte-en-Bauges
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Le Châtelard
Le Noyer
Lescheraines
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leyssie
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-François-de-Sales
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sainte-Reine
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Vimines

Crédits photos
Brenas Doucerain Architecte
Debernardi Frédéric
Deronzier Estelle
Garofolin Gilles
Giacometti Adrien
Gourbin Didier
Guay Christophe
Hauchecorne Céline
Meyrieux Frédéric
Michel Jean-François
Morel Pierre
Morello Tommaso
Prina Alexandre
Ray-Denoiser

Rédaction
DirectionsGrand Chambéry

Coordination
Direction de la communication Grand Chambéry

Conception graphique et mise en page
Agence Gomm 06 66 11 29 71
valerie.cachat@gomm.fr

Communauté d'agglomération
Grand Chambéry
106 allée des Blachères
73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00
www.grandchambéry.fr